

République Algérienne Démocratique et populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique Université Mohamed
Seddik Ben Yahia – Jijel
Faculté des sciences et de technologie
Département d'architecture



Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de :
MASTER ACADEMIQUE

Filière :
ARCHITECTURE

Spécialité :
ARCHITECTURE

Présenté par :
Radja BENABDELLAH

THEME :

Les dysfonctionnements de l'espace public dans l'habitat

Date de soutenance : Samedi
14/11/2020 à 14h A01

Composition du Jury :

Toufik BOUTELLIS M.A.A, département d'architecture, université de Jijel, Président jury
Boudjemaa SOUKEHAL M.C.B, département d'architecture, université de Jijel, Rapporteur
Fateh NADJAR M.A.A, département d'architecture, université de Jijel, Examineur

REMERCIEMENT

Au premier lieu, je tiens à remercier Dieu le tout puissant qui m'a donné le courage et la volonté pour atteindre mon objectif. Ma reconnaissance s'adresse en particulier à Mr. SOUKEHAL Boudjema, qui a accepté d'être mon encadrant de mémoire et de m'avoir pris en charge, et pour sa disponibilité, son aide et ses précieux conseils. Je tiens également à remercier les honorables membres du jury : Mr. BOUTELLIS Toufik et Mr. NEDJAR Fateh pour l'honneur qu'elles m'ont accordé en acceptant d'évaluer mon travail. Je n'oublierai pas de remercier tous les enseignants du département d'architecture de l'université Mohamed Seddik Benyahia de Jijel, pour les efforts qu'ils ont fournis durant mon cursus afin de m'amener jusqu'au bout de la formation. Enfin, grands mercis à ma famille respectueuse et mes amis qui m'ont aidé.

DEDICACE

Je remercie Dieu tout puissant de m'avoir donné la force et le courage de finir ce travail. Avec joie et plaisir, fierté et respect, je dédie ce travail, fruit de mes études À : Mes très chers parents pour leur : amour, sacrifices, patiences, soutien moral et matériel depuis mon enfance jusqu'à ce jour. À la lumière de ma vie qui a cru en moi, qui m'a encouragé et m'a soutenu, qui a su être avec moi dans toutes les circonstances, à ma chère maman Louiza. Merci pour ton écoute, ton soutien et ton amour inconditionnels, sans quoi, il m'aurait été difficile d'atteindre ce stade.

À mon adorable papa « lah yrahmou Rachid » que je considère comme mon exemple, qui me donne la foi de continuer mon chemin qui peut être fier et trouver ici le résultat de longues années de sacrifices et de privations pour m'aider à avancer dans la vie. Rien au monde ne vaut les efforts fournis jour et nuit pour mon éducation et mon bien être, il m'a toujours poussé et motivé dans mes études. Aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour et l'admiration que je porte au grand homme que vous êtes.

À mes très cher frère Mino, Rami, Raid et Iskander à qui je souhaite tout le bonheur du monde, la réussite et la santé. A ma chère adorable ma sœur unique Doria. À Mr. Soukhal boudjemaa qui m'a fait l'honneur d'être mon encadreur pour, son aide et son orientation pour trouver le bon chemin par ses précieux conseils. À ma chère Copine Khadidja avec qui j'ai passé des moments inoubliables, je vous remercie pour ton amitié et ta patience durant cette année et tous les 5ans d'université. À ma chère amie Dounia avec qui j'ai passé des moments agréables. Une amie Spéciale Affaf qui m'a aidé beaucoup, merci pour votre aide dans les difficiles moments.

Table des matières**Chapitre introductif**

Introduction	1
Problématique :.....	1
Hypothèse :.....	2
Objectifs de recherche :.....	2
Chapitre 1: l'habitat en algérie	
Généralités :.....	4
1- Définitions et concepts :.....	4
1.1- Définition de l'habitat :.....	4
1.2- Définition d'habitation.....	5
1.3- Maison.....	5
1.4- Logement	5
1.5- L'autre Appartement.....	6
2- L'habitat en Algérie :.....	6
2.1- Les types de l'habitat :.....	6
4- La politique de l'habitat en Algérie:.....	7
4.1- Période prés colonial.....	7
4.2- Période avant l'indépendance	7
4.3- Période après l'indépendance	7
4.4- Période de 1962 à 1969.....	8
4.5- Période de 1970 à 1973.....	8
4.5.1- Programme urbain.....	9
4.5.2- Programme rural	9
4.6- Période de 1974 à 1977.....	9
4.6.1- Habitat Urbain.....	9
4.6.2- Habitat Rural	9
4.7- Période de 1979 à 1989	9
4.8- Période de 1990 à 2009.....	10
5- Les types des logements existants :	10
5.1- Logement social	10
5.2- Logement participatif.....	10

5.3- Le logement promotionnel	11
5.4- La location-vente (AADL).....	11
5.5- Le logement évolutif	11
6- L’habitat dans la ville de Jijel :	11
6.1- Aperçu historique sur la ville de Jijel	11
7- Les différents types d’habitat dans la ville	13
7.1- L’habitat contigu :	13
7.1.1- Contigu colonial.....	13
7.1.2- Contigu récent.....	14
7.2- L’habitat type recasement	14
7.3- L’habitat type villa	14
7.4- L’habitat auto construit	14
7.5- L’habitat type lotissement.....	15
7.6- L’habitat collectif.....	15
7.7- Habitat précaire	15
Conclusion du chapitre 1	17
Chapitre 2:Espaces publics origines et évolutions	
Généralités	18
1-Définitions :	18
1.1- Définition urbatecturale	19
1.2- Définition sensorielle	19
1.3- Définition politique	19
1.4- Définition sociétale	19
2- Les dimensions de l’espace public.....	19
3- Historique :	20
3.1- Antiquité (environ 5000 ans)	21
3.2- Ere mésopotamienne	21
3.4- Grèce (Millet vers – 500).....	21
3.4.1- Paysage et implantation	21
3.4.2- La centralité.....	22
3.4.4- L'urbanisme.....	22
3.4.5- Les villes	23
3.4.6 - Rome	24
4- Le IXe siècle	25

5- Les bastides de l'époque médiévale.....	25
5.1- La Renaissance au XVIIème siècle	25
5.2- L'époque médiévale : La ville dans ses états.....	26
5.2.1- La ville militaire.....	26
5.2.2- La ville royale: Baroque et Classique (XVIIe / XVIIIe).	26
5.2.3- La ville impériale	27
5.2.4- La ville à l'ère industrielle.....	27
5.2.4.1- Les cités industrielles	27
5.2.6- Les villes utopiques.....	27
5.2.7- La ville coloniale.....	28
5.8- La ville moderne et Le Corbusier	28
5.9- Relation ville campagne.....	28
5.9.1- Ruralisation des villes et urbanisation des campagnes	29
5.9.2- Evolution des formes urbaines.....	29
5.9.3- approches de caractères fondamentaux.....	29
5.9.4- Les grands bouleversements de l'histoire urbaine :.....	30
6- Sociabilité des espaces publics	30
6.1- Espaces publics clos:.....	30
6.1.1- La question de contrôle et des conditions d'usage :	31
6.1.2- Conditions d'ouverture sociale.....	31
6.1.3- Conditions d'appropriation des lieux.....	31
6.2- Espaces publics extérieurs :	31
6.2.1- Ouverture physique et ouverture sociale :	31
6.2.2- Intentionnalité et assignation territoriale :	32
6.2.3- Rôle d'un lieu :	32
6.2.4- Places publiques et conceptions de la sociabilité publique :	33
6.2.5- La sociabilité Publique: du côtoiement à la séparation :	33
6.3- Apparition de nouveaux paradigmes :	34
6.3.1- Espaces publics et développement durable :	34
6.3.2- Espaces publics et environnement :	34
Synthèse :	37
Conclusion du chapitre 2.....	38
Chapitre 3: Le fonctionnement de l'espace public	
Généralités.....	40

1- Rôles des espaces urbains publics :	40
2- Les fonctions que doivent assurer les espaces publics :	40
3- La circulation urbaine :	41
4- Types des circulations :	41
5- La rue :	41
5.1- Rôles de la rue :	42
5.2- Le déplacement : une lecture de l'espace urbain.....	44
5.3- Typologie des voies :	44
6- Les places publiques	44
6.1- Définition de la place	45
6.2- Origine du concept de la place.....	46
6.3- Les rôles de la place :	47
6.4- Les fonctions des places publiques :	47
7- Types des places publiques	47
7.1 - Les places de circulation.....	47
7.2- Les places d'agrément :	48
7.3- Les places monumentales	48
7.4- La place d'armes :	49
7.5- La place du marché :	49
8- Les espaces verts :	50
8.1- Définition du concept d'espace vert :	50
8.2- Les catégories d'espaces verts :	51
8.2.1- Les jardins :	51
8.2.2- Squares :	53
8.2.3- Les parcs :	53
8.2.4- Les espaces bleus :	54
8.2.5- Les aires de jeux :	54
Conclusion du chapitre 3.....	57
CHAPITRE 4 : Méthodes et outils d'investigations	
Généralités	58
1- La présentation de la ville de Jijel :	58
1.1-Situation et limites	58
1.2- Relief.....	59
1.2.1- Les zones plaines :	59

1.2.2- Les zones de montagnes :	59
1.3- Climat.....	59
2- Population	59
3- Le centre-ville de Jijel :.....	59
3.1- Délimitation du site :.....	59
3.1.1- Caractéristiques démographiques et économiques	60
3.1.2- La structure démographique :	60
3.1.3- L'emploi et l'activité.....	61
4- L'habitat :.....	61
4.1- La typologie de l'habitat :.....	61
4.2- Les équipements.....	63
5- Le tracé.....	63
5.1- Les voiries	64
5.2- Les ilots	65
6- Les places publiques et jardins	65
6.1-Les espaces libres aménagés :.....	65
6.2-La place de la république	65
6.3-Les places de la partie centrale	65
6.4-La place Baba Aroudj	66
6.5-Le jardin de l'horloge solaire	66
7- Circulation et transport urbain	67
8- Les activités.....	67
9- Méthodes d'investigations :	68
9.1- L'enquête par questionnaire :.....	68
9.1.1- Le formulaire de questions :	68
9.1.2- La taille de l'échantillon sélectionné :	69
Conclusion du chapitre 4.....	70
Chapitre 5: Résultat et interprétation	
Généralités	71
1-Lecture et discussion des résultats du formulaire de questions	71
1.1-PROFIL DE L'ENQUETE :	71
2- LE LOGEMENT COLLECTIF	72
3-LES ACTIVITES A L'INTERIEUR DU BATIMENT	74
4- Les espaces publics	75

Synthèse..... 78
Conclusion.....**Erreur ! Signet non défini.**
ANNEXES 83

Liste des tableaux :

Tab. 1 : les caractéristiques des types d’habitat à Jijel 2020.....16

Tab. 2 : les caractères fondamentaux des approches.....30

Liste des cartes :

Carte N° 01 : Un lotissement de jardins familiaux à Strasbourg.....52

Liste des figures :

Chapitre 1 :

Fig.1 : L’extension de la ville de Jijel.....13

Chapitre 2 :

Fig. 2 : Schéma réticulaire des dimensions sociale, spatiale et politique de l’espace public.....20

Fig. 3: Ziggourat d’UR.....23

Fig. 4 : Acropole (Athènes).....23

Fig.5 Agora (Milet).....24

Fig 6 : Voie des Forums impériaux, Rome (Italie).....24

Fig.7 : voie des Forums impériaux, Rome (Italie).....25

Fig 8: Les jardins de Versailles.....27

Fig9 : Athènes: rapport ville haute / ville basse, Acropole / Asti.....37

Fig10 :L’agora d’Athènes au II avant JC : Absence d’orthogonalité.....37

Chapitre 3 :

Fig 11: La rue et la création du cadre de vie.....42

Fig 12: La rue assume une fonction sociale.....42

Fig 13: la rue dessert les activités.....43

Fig 14 : La rue Accueille les circulations.....43

Fig 15:La place Place Charles II. Charleroi Belgique.....48

Fig 16 : La place du marché à Namur (Place du Marché aux Légumes). Commerces, cafés et restaurants assurent l’accueil et le contrôle social de la place.....48

Fig 17 :La place de Charles de Gaulle Etoile à Paris - France.....49

Fig18 : Place des terreaux à Lyon. Hôtel de ville et Musée des Beaux-Arts,... les édifices publics organisent l'espace urbain.....	50
Fig 19: Jardin privé d'une maison individuelle.....	52
Fig20: jardins publics. Jardin du Luxembourg à Paris France.....	53
fig21: Parc de Bercy Paris.....	53
Fig 22: Le pavillon d'art contemporain, France.....	54
Fig23 , 24 Aire de jeux de l'Avenue d'Iéna à Paris France.....	55
Fig25: Jeux de plein air.....	55
fig 26: Equipement pour jeux sportifs.....	56
chapitre 4 :	
Fig27: carte d'Algérie.....	58
Fig 28: wilaya de Jijel.....	58
Fig 29: Plan de situation POS1.....	60
Fig 30 : Vue aérienne du centre-ville de Jijel 2015.....	60
Fig 31 : Répartition de la population du centre-ville de Jijel par sexe et par tranche.....	60
Fig 32: Répartition de la population active : occupation /chômage.....	61
.Fig 33 : Les types d'habitats existants au niveau du centre-ville de Jijel.....	61
Fig 34: Les équipements existants au niveau du centre-ville de Jijel.....	63
Fig35:les trois axes structurants du centre- ville coloniale.....	64
Fig36:La voirie au niveau du triangle historique.....	64
Fig 37: la typologie des ilots (les différentes formes des ilots).....	65
Fig38: Les places publics au centre-ville de Jijel.....	66
Fig39: Circulation et transport urbain.....	67
Fig40: Les différents activités dans le triangle historique	68
Chapitre 5 :	
Fig41: Niveau d'instruction.....	71
Fig42 : Le sexe dominant.....	71
fig43 : Les catégories d'âges.....	71

Fig44: L'état du logement collectif.....	72
Fig45:L'éclairage dans les escaliers du bâtiment collectif.....	72
Fig46 : L'issue de secours dans l'habitat.....	72
Fig47 : La propreté à l'intérieur des escaliers du bâtiment collectif.....	73
Fig48: L'électricité.....	73
Fig49 : L'eau.....	73
Fig50 : L'opinion des habitants aux activités au sein du bâtiment.....	74
Fig51 :L'effet des activités au sein du bâtiment collectif.....	74
Fig52: La coexistence des habitants avec les activités au sein du bâtiment.....	75
Fig53 :Le concept d'espace public pour les habitants de l'habitat collectif.....	75
Fig54 :L'opinion des habitants aux espaces public.....	76
Fig55 : Les éléments attrayants les espaces publics.....	76
Fig56: L'opinion des habitants concernant l'aménagement des espaces publics.....	77
Fig57 :Espace vert pour le repos.....	77
Fig58 :Aires de jeux pour enfants.....	77
Fig 59: Les espaces à l'extérieur du logement.....	78

INTRODUCTION GENERALE

Introduction

L'habitat est l'élément primordial dans le bien-être de l'habitant, car il incorpore la vie de l'occupant dans les manifestations de sa vie collective et sociale. De cette définition il ressort que l'habitat est plus que la somme des habitations, d'équipements, des réseaux divers, des voies de communications et des espaces publics. La variété multiple des espaces et des lieux entretient de relations diversifiées et tissent un maillage fait de convergences et de divergences permettant des pratiques quotidiennes sociales, économiques, culturelles et politiques. L'habitat a toujours été pensé en relation avec le mode de vie correspondant à une époque et un groupe social donné. Cette tâche doit prendre réellement toute sa portée sur celui qui pratique l'espace.

La collection massive de l'habitat a fait surgir un phénomène d'insécurité relevant de plusieurs causes à instar du manque d'espaces récréatifs et de l'occupation intensive de l'espace urbain accompagné d'un développement acharné d'activités sociales économiques informelles et illégales, la résultante logique de différents facteurs sont cités d'est déclarée sous la forme d'insécurité profonde mettant en péril la sociabilité de la cité et la dégradation des relations entre habitants.

Elle n'a jamais été une entité bâtie continue et dense, mais a toujours inclus une variété des formes et d'espaces urbains, elle se définit comme étant une composition d'espace bâtie, qui se

Distinguent par leurs formes et leurs fonctions, les espaces extérieurs exercent une fonction essentielle ; ils recréent la vie, le plaisir, lieux de relation et de détente, lieux de circulation, d'animations et de communication.

Les espaces extérieurs sont des espaces la plupart du temps en plein air qui réunissent plusieurs activités pour enfants et jeunes. Elles sont généralement représentées par les aires de jeux, les placettes et les parcs ...etc. ne constituait pas un souci major, la seule opération faite se résumait en l'implantation des arbres et la distribution ponctuelle des espaces verts dans des espaces de jeux et de loisirs destinés aux différentes classes d'âge. D'autre part, le développement de l'industrie, et dominance de l'automobile qui générait avec elle de grandes infrastructures routières imposent leurs espaces à la ville.

Problématique :

La ville est considérée comme un centre d'agglomération et d'activités diverses. Ces activités contribuent à accroître le dynamisme de la ville. La quantité et la qualité jouent également un rôle important pour attirer les gens de l'intérieur et de l'extérieur de la ville. Cette étude vient faire de la lumière sur L'habitat et le fonctionnement de l'espace public À Jijel et plus particulièrement le

(POS1) là où nous avons pris l'échantillon d'étude : les bâtiments d'Emira Dans ce contexte, nous soulevons un ensemble des questions :

- 1 - Ces bâtiments sont-ils de nature résidentielle ou contiennent des activités diverses ?
- 2 - Quels sont les contraintes qui empêchent les activités libérales dans ces immeubles ?
- 3- Quel est l'aspect architectural qui marque l'identité de ces immeubles ?
- 4- Ces activités existantes jouent-elles un rôle d'attractivité dans ces immeubles ?
- 5- Est ce que la rénovation de ces immeubles peut-elle les rendre plus attractifs pour l'habitat et les activités libérales ?

Hypothèse :

Pour répondre à la question principale j'ai formulé une hypothèse : les immeubles et ses espaces souffrent de problème de conception et de projection et de la négligence de la part des résidents et du manque de participation à la maintenance.

Objectifs de recherche :

Cette recherche aspire à atteindre les objectifs suivants :

- 1.comprendre la nature et les vrais causes des problèmes dans les espaces extérieurs pour éviter ces erreurs dans les conceptions futures des logements collectifs afin de créer des espaces extérieurs agréable satisfaisant les besoins des habitants et par conséquent avoir une meilleure qualité de vie et une image urbaine agréable.
2. dévoiler les éléments et les moyens nécessaires qui permettent de réanimer et requalifier les espaces extérieurs, afin de faire donnant la vitalité et relancer les relations sociales, et assurer la sécurité, le confort et l'esthétique urbaine d'autre part.

Méthodologie du mémoire:

Mon travail de recherche a amené selon la méthode de l'enquête par la base de l'observation en situation réelle et questionnaire remis aux usagers. J'ai travaillé selon deux approches, j'allé tout d'abord entamer l'étude de ce mémoire par une approche théorique :

Première partie : l'approche théorique : contient deux chapitres

- Chapitre 1 : qui consiste à étudier les définitions des concepts sur l'habitat en Algérie
- Chapitre 2 : qui parle sur l'espace public
- Chapitre 3 : qui parle sur le fonctionnement de l'espace public

Deuxième partie : l'approche analytique : contient aussi deux chapitres.

- Le premier chapitre : représentera la présentation de l'aire d'étude

- Un deuxième chapitre : contient les résultats du questionnaire et de l'enquête, elle concerne le travail sur terrain :

Visite du site, et prise des photos.

Passer un questionnaire aux habitants locaux pour retirer le maximum des informations et pour une meilleure compréhension des problèmes.

La présentation de l'échantillon et l'interprétation des résultats de l'enquête sociale sont très importantes. A la fin de ce travail on arrive à une conclusion générale, dans laquelle on va signaler bien la démarche de ma recherche, d'apprendre tous les éléments précédents, pour déduire finalement les principales recommandations qui nous aideront à réaliser mon projet de recherche future.

CHAPITRE 1

L'HABITAT EN ALGERIE

Généralités :

Dès l'aube de l'humanité l'homme a toujours essayé de créer des conditions favorables pour son confort et ses activités, tout en essayant de contrôler son environnement, à partir de la haute primitive à la maison d'aujourd'hui, l'habitation reflète à travers son évolution les différentes solutions trouvées par l'homme pour faire face aux aléas climatiques, il est souvent admis dans les milieux scientifiques que l'architecture a donné des réponses triées judicieuses. L'habitat, le concept le plus ancien de l'histoire de l'humanité, a accompagné cette dernière à travers les lieux et les temps, en occupant des espaces et prenant des formes aussi variées, que la variété des repères qu'il se définit sous l'influence de facteurs naturel, sociaux ou culturels.

1- Définitions et concepts :

1.1- Définition de l'habitat :

- De point de vue fonctionnel : L'habitat est l'ensemble formé par le logement, ses prolongements extérieurs, les équipements et leurs prolongements extérieurs, les lieux de Travail secondaires ou tertiaires.

- De point de vue morphologique : L'habitat est l'ensemble des systèmes en évolution qui créent le lieu de ces différentes actions. Selon (**Christian Norbert Schultze, 2000**) : « Le thème habitat est quelque chose de plus que d'avoir un toit et un certain nombre de mètre carrés à sa disposition »

« Partie de l'environnement définie par un ensemble des facteurs physiques, et dans laquelle vit un individu, une population, une espèce ou un groupe d'espèces » (**Larousse 2001**)

« Ensemble de faits géographiques relatifs à la résidence de l'homme (forme, emplacement, groupement des maisons, etc. » selon Larousse. En géographie humaine : L'habitat est le mode d'occupation de l'espace par l'homme pour des fonctions de logement. Il comprend l'habitat individuel et l'habitat collectif. Celui-ci peut prendre la forme de différentes architectures selon la nature plus ou moins de l'environnement. (**Dictionnaire Larousse.**)

Il en résulte alors une architecture qui doit se plier à des facteurs extérieurs dont l'importance varie. Ils peuvent être d'ordre physique (nature du terrain, conditions climatiques...) ; ou d'ordre social (religion, structure de la famille, culture) ... définit l'habitat comme « L'habitat est l'espace résidentiel et le lieu d'activité privée de repos, de travail, de récréation et de vie familiale avec leur prolongement d'activité publique ou communautaires d'échange sociaux et d'utilisation d'équipement et de consommation de biens et de services ». (**L'encartas 2004**)

Cette définition de l'habitat est la plus opérationnelle, elle montre que l'habitat n'est pas uniquement limité à la fonction loger ou abriter mais s'étend pour englober toutes les activités destinées à assurer et à satisfaire les relations de l'être humain à son environnement.

1.2- Définition d'habitation : Le Larousse encyclopédique définit l'habitation comme étant « l'action d'habiter, de séjourner dans un même lieu. ». (**Larousse, 2000**)

Le sens qu'attribue les différentes institutions du système des nations unies au terme habitation « est que c'est non seulement le bâtiment dans lequel L'homme s'abrite, mais aussi ce qui entoure ce bâtiment et notamment tous les services, installations et dispositifs dont l'existence est nécessaire ou souhaitable pour assurer l'hygiène physique ou mentale, aussi que le bien-être social de la famille et de l'individuel. Ses alentours sont souvent appelés voisinage ou micro district. » (**Encyclopædia, 1995**)

1.3- Maison : Le mot « maison » vient du latin « mansion » qui vient de l'accusatif « mansionem » qui signifie « rester ». « Domicile », « domestique », « domaine » sont également des dérivées du mot maison. Les inscriptions, pour celles qui sont déchiffrées, montrent la grande ancienneté, remontant au moins aux débuts de l'époque classique (soit aux alentours du IV^e siècle de notre ère), des principaux termes désignant la maison: nah et otoch.

Donc une maison c'est un lieu pour se protéger des forces de la nature au présent et conjurer les risques futurs. À ce besoin s'ajoute celui de protection et d'accumulation, le besoin de s'approprier une portion d'espace où les fonctions vitales puissent s'effectuer sans contrainte. (**GUIRAUD.Pierre, 1980**)

1.4- Logement : Le Littré (dictionnaire de la langue française) donne pour le terme « logement » la définition suivante : Loger quelqu'un c'est lui donner une maison résidence, habiter un endroit s'est être logé confortablement. Le logement désigne à la fois une unité fonctionnelle où l'organisation de l'espace répond aux normes culturelles de la société et l'époque, mais la dimension, la forme, l'organisation interne, le niveau d'équipement du logement est également lié à la structure au niveau économique et social. (**Le dictionnaire français, le Littré, 1998**)

C'est aussi la façon donnée à chacun de vivre l'espace de ses nuits, et de ses jours, tout en côtoyant de manière variée.

1.5- L'autre Appartement : L'appartement dans son sens désigne une partie d'un immeuble comportant plusieurs pièces qui forment un ensemble destiné à l'habitation. (**Le Larousse encyclopédique, 2000**).

2- L'habitat en Algérie :

2.1- Les types de l'habitat :

2.1.1- L'habitat urbain : apparaît aujourd'hui dans la grande majorité des pays en développement. Il est destiné à être occupé par des activités résidentielles dans un espace urbain, selon des modalités particulières et diverses de consommation, d'occupation du sol et de distribution des volumes bâtis caractérisés par une utilisation de la surface urbanisée relativement élevée et par une organisation et une structuration complexe des objets et lieux construits. (**Jean-Claude Bolay, 1999**)

2.1.2- L'habitat rural : l'habitat rural se distingue aisément. D'abord par sa fonction, qui est, d'origine, agricole. Toutefois la fonction n'a, comme élément de discrimination, qu'une valeur accessoire, car il y a des formes sédentaires de l'élevage du bétail. (**Cavaillès Henri, 1936**)

2.1.3- L'habitat dispersé : l'habitat est qualifié de dispersé quand la majeure partie de la population d'une zone donnée (terroir ou village) habite soit dans des hameaux soit dans des fermes isolées. Au contraire, dans l'autre type d'habitat rural

- l'habitat concentré (ou groupé)

- la population s'implante préférentiellement autour d'un bourg principal.

3- Les formes de l'habitat :

3.1- Habitat collectif : est l'habitat le plus dense, il se trouve en général en zone urbaine, se développe en hauteur au-delà de R+4 en général, R+2 + combles, R+3 + combles ou plus ... etc.

Composé d'appartements avec chacun, au mieux, balcon ou terrasse, stationnements en souterrain et/ou aériens. Un secteur du petit collectif compte 40 à 70 log/ha³. L'individualisation des espaces commence juste à l'entrée de l'unité d'habitation. (**Guide de l'urbanisme et de l'habitat durable**)

3.2- Habitat semi collectif : ce type d'habitat est aussi appelé habitat intermédiaire. Il tente de donner au groupement d'habitations le plus grand nombre des qualités de l'habitat individuel. Ensemble de logements avec mitoyenneté verticale ou horizontale ne dépassant pas R+2 + combles avec accès au logement individualisé à partir de la chaussée et espace privatif extérieur sous forme de jardin ou terrasse (20 à 40 log/ha). (**Guide de l'urbanisme et de l'habitat durable**)

3.3- Habitat individuel : bâtiment ne comportant qu'un seul logement et disposant d'une entrée particulière, opération de construction d'une maison seule, Maison avec jardin privatif sur une parcelle de taille plus ou moins grande. 2 types d'habitat individuel : diffus : maison 4 façade. (**Guide de l'urbanisme et de l'habitat durable**)

4- La politique de l'habitat en Algérie:

4.1- Période prés colonial : l'habitation traditionnelle, construite avant la venue des colons, avec des matériaux locaux. Elle présentait un degré d'intimité et d'introversion dans toutes les échelles de la ville à la chambre. Avec une organisation de la maison autour d'un espace central appelé le West eddar (Le patio). La hiérarchie, se fait par un système de filtres, par un jeu subtil d'ombre et de lumière. Cette architecture organisée autour de la centralité, était la somme des conditions historiques, sociales, physiques et climatiques. (**MAGHRAOUI .N**)

4.2- Période avant l'indépendance : jusqu'à 1940 la construction de logement a été abandonnée presque totalement à l'initiative privée. Elle était venue s'imposer dans un tissu urbain nouveau, implanté généralement à l'écart de la ville traditionnelle. Mais tout en se greffant par la force ou bien sur les ruines des médinas partiellement détruites. Ce n'est qu'après le déclenchement de la révolution armée du 1er novembre 1954 que les autorités coloniales ont commencé à s'intéresser à ce secteur et ont essayé par l'intermédiaire du (Plan de Constantine) d'en faire un instrument psychologique et politique visant à détourner la population des idéaux de liberté, l'objectif assigné alors, étant la réalisation en cours des cinq années de ce plan de quelque 220000 logements en milieux urbain et 110000 en milieu rural. Il importe de souligner qu'avant l'indépendance nationale, les problèmes de l'habitat avaient préoccupé sérieusement les responsables de la révolution algérienne. (**MAGHRAOUI .N**)

Ce type d'habitation est à l'opposé de l'habitation traditionnelle. D'une expression extravertie s'exhibant très nettement par toutes formes d'expressions architecturales : Décoration de façades, grandes baies... (**TOUMI.B, 2010/2011**)

4.3- Période après l'indépendance : en résumé, l'analyse de cette période permet d'affirmer que les réalisations avaient pour seul souci de répondre à des besoins au plan quantitatif. L'aspect confort était très peu considéré. L'état a tenté de rattraper ce retard par l'élaboration d'un programme spécial :

- La reproduction des mêmes cités d'habitation dans tout le pays.
- Utilisation des mêmes matériaux et méthodes de construction.

La recherche d'un habitat à cout limité qui héla offrait un minimum de confort. Application des mêmes principes d'urbanisation. La famille algérienne entre tradition et modernité. Le cadre bâti est le miroir qui reflète la culture et les valeurs sociales de la communauté.

Et comme notre tâche en tant qu'architecte consiste à répondre et d'amélioration des conditions de vie du citoyen, il est nécessaire pour nous de comprendre en charge la réalité algérienne.

En Algérie depuis les années 30 la crise démographique et la crise du logement ont généré le phénomène de l'habitat spontané, le manque de logement pousse la population de loger de façon indécente dans des logements insalubre et sur occupés et cette à en comme conséquence

-L'augmentation des taux de loyers. (TOUML.B, 2010/2011)

-Diminution des salaires.

Les cités de l'époque coloniale, l'exiguïté des logements par rapport à la taille des familles et la surpopulation qui en résulte (ex : une famille pour 30m²)

En 1964 la charte nationale stipulait les logements abandonnés par les européens ne suffisent plus, il faudrait prévoir 75000 nouveaux logements dans les villes en plus des 65000 à prévoir dans les campagnes. Il est permis de considérer que la situation de l'habitat est de la construction depuis l'indépendance peut s'articuler autour des cinq périodes.

- Période de 1962 à 1969 recouvrant le pré-plan ou plan triennal.

- Période de 1970 à 1973 recouvrant le premier plan quadriennal.

- Période de 1974 à 1977 recouvrant le deuxième plan quadriennal.

- Période de 1979 à 1989 recouvrant le plan quinquennal.

- Période de 1990 à 2009 recouvrant la réalisation de l'million d'unités d'habitation. (TOUML.B, 2010/2011)

4.4- Période de 1962 à 1969 : d'une manière générale on peut considérer que le rythme annuel moyen de livraison durant le plan triennal atteignait à peine 6500 logements urbains et ruraux. (TOUML.B, 2010/2011)

4.5- Période de 1970 à 1973 : les missions essentielles de ce programme durant les quarte années de 1970 à 1973 étaient réunir les conditions nécessaire pour répondre avec efficacité aussi bien à ce besoin que de Permettre à l'expansion de ce secteur d'exercer pleinement les effets d'entraînement reconnus à ce type d'activité dans

une économie intégrée, mais l'effort d'investissement réalisé par L'état est de mesurer relativement modeste et ceci pour différentes raisons sociales, économiques et politiques.

4.5.1- Programme urbain : fourniture de 45000 logements pendant la période (seulement 18000 logements sou réalisent).

4.5.2- Programme rural : réalisation 40000 logements pendant la période (seulement 24000 logements ont été édifiés) avec la participation de la population dans le cadre de l'auto construction. (TOUMI.B, 2010/2011).

4.6- Période de 1974 à 1977 : l'habitat devenait une priorité. L'Algérie est un pays à population très jeune, qui a connu une Exode rural très important, d'où une demande en termes d'habitat très fort.

4.6.1- Habitat Urbain : lancement de 100.000 logements, nouveaux livraison de 90000 logements.

4.6.2- Habitat Rural : les pouvoirs publics visent dans le cadre de révolution Agraire la réalisation de 1000 village agricoles mais au pin du programme quelque 105 villages qui ont été édifiés dans le même plan, ils ont prévu :

- la construction de 20.000 logements ruraux dans le cadre de l'extension des villages existants.
- la construction de 40.000 logements dans le cadre d'auto construction. (RIFI CHEMS SABAH, 2008).

4.7- Période de 1979 à 1989 : cette période correspond à la période inter-plan 1979 Du premier plan quinquennal 1980 à 1984, et la moitié de la seconde. Le financement des opérations d'habitat concerne Principalement :

- L'habitat planifié qui a consommé 51.89 milliards de DA de 1979 à 1980.
- L'habitat promotionnel qui a bénéficié de 47 milliards de DA en 1980 au 30 Juin 1987.
- Les prêts ordinaires à la construction consentis aux non épargnants dont le montant Cumulé de 1982 à 1986 ressorts à 2.2 milliards de DA.
- Les crédits individuels consentis aux épargnants qui se sont élevés à 1.6 milliards de DA de 1979 à 1986.
- Les prêts accordés aux coopératives immobilières dont le montant s'établit à 284.4millions de DA pour la période de 1979 à 1986. (SENOUCI. M, 2013)

4.8- Période de 1990 à 2009 : une nouvelle stratégie a été mise sur pied s'étendant sur cinq années de 1996 à 2001 avec pour but de :

- Créé un marché de l'immobilier respectant les règles de la concurrence.
- Transformer la CNEP en véritable banque de l'habitat œuvrant à garantir différentes formules de prêt aussi bien aux particuliers qu'aux grandes sociétés du secteur.
- Créé une caisse spéciale destinée à financer les logements sociaux et portant de la, dissocier l'habitat du promotionnel.
- Encourager le marché de la location étant donnée qu'il y a 400 000 logements, tant type confondu, inoccupés et cela en promulguant des lois appropriés protégeant aussi bien le locataire que le propriétaire.
- Intégrer des banques dans la sphère de financement du l'habitat et ce, en consentant à accorder des prêts à long terme pour la construction.

La démocratisation de champ politique et l'ouverture progressive vers une économie libérale dit l'économie de marché.

L'ouverture de champ urbain et aussi investisseurs privés national ou international, on parlé maintenant l'urbanisme participatif des citoyennes, après les années 90 l'Algérie a connu des renouvellements remarquable dans le domaine de l'habitat et l'urbanisme, comme l'apparition des petits entreprise privés.

Entre 2005-2009 la réalisation de un million d'unités d'habitations fixé par le président de la république. Ce programme a bénéficié des préparatoires suivantes :

- Mobilisation des assiettes foncières par les directions de l'urbanisme de wilaya sur des instruments d'urbanisme en vigueur.

5- Les types des logements existants :

5.1- Logement social : le logement social est réservé à la catégorie des personnes dont les ressources ne permettent pas de payer un loyer libre et encore moins d'acquérir un logement en propriété. La maîtrise d'ouvrage des opérations d'habitat social est souvent confiée à L'O.P.G.I qui choisit librement le bureau d'étude le plus compétant pour faire la conception architecturale et l'entreprise la plus performante pour exécuter les travaux de réalisation. (MHU-CNL-2003)

5.2- Logement participatif : ce type d'acquisition de logement est pour la catégorie a revenu intermédiaire qui, sans l'aide de l'état ne pourraient pas accéder à la propriété du logement. C'est

un logement réalisé ou acquis grâce à une aide de l'Etat dite aide à l'accession à la propriété en application de l'arrêté interministériel du 09 avril 2002, modifiant et complétant celui du 15 Novembre 2000 définissant les règles d'intervention de la CNL en matière de soutien financier des ménages. **(BELAARBIL, 2008)**

5.3- Le logement promotionnel : au regard de l'énorme charge financière et devant l'impossibilité des pouvoirs publics d'assumer le financement du logement, l'Etat a voulu insuffler une nouvelle dynamique au secteur par le lancement d'une nouvelle formule location-vente dont une partie du financement sera supporté par les acquéreurs **(HERAOU ABDELKRIM,2012)**.

5.4- La location-vente (AADL) : ce type de logement constitue un nouveau segment d'offre de logement. La location- vente est un mode d'accès à un logement, avec une option préalable pour son acquisition en toute propriété, au terme d'une période de location fixé dans le cadre d'un contrat écrit. Ce type de logement est destiné aux couches moyennes de la population. Il s'agit donc de citoyen (cadre moyen notamment). Qui ne peuvent postuler ni au logement social (réservé aux démunis), ni au logement promotionnel (trop chère).

Les logements que compte réaliser l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) seront à 60 % des F4, Les 40 % restants seront des F3, la superficie des F4 sera de 90 mètres carré, alors que celle des F3 s'établira autour de 75 mètres carré. Donc, il n'est plus question de réaliser des F2 et des F1 comme il a été question pour les premiers logements AADL de 2001 et 2002 quand les dénonciations fusaient de partout. **(MHU-CNL-2003)**

5.5- Le logement évolutif : l'évolutivité est assurée par la flexibilité (possibilité d'aménager ou de réaménager l'espace à surface donnée) et l'élasticité (faculté d'accroître ou diminuer une surface". L'évolutivité permet de faire face à une certaine obsolescence des besoins et des goûts" **(BELAARBIL, 2008)**

En effet, si l'habitat évolutif est toujours très présent dans les préoccupations et les projets des étudiants d'architecture, il est beaucoup moins dans ceux des architectes installés, et les réalisations effectives sont en nette régression. Dans les années 80, la problématique du logement évolutif s'est progressivement dissoute dans celle de la participation des habitants à la réalisation du cadre bâti, considéré comme un moyen efficace de retrouver la complexité perdue de la ville traditionnelle. **(BELAARBIL, 2008)**

6- L'habitat dans la ville de Jijel :

6.1- Aperçu historique sur la ville de Jijel : l'histoire de JIJEL remonte à quelques 2000 ans, cette wilaya a attiré au cours des siècles, tous les peuples expansionnistes de la Méditerranée.

Comme les Phéniciens, les Romains, Étrusques, Byzantins, Mouvement islamique, Ottoman, et finalement les Français.

Jijel a connu plusieurs noms à travers les civilisations, elle tirerait son nom du berbère «Ighil-Ighil», de colline en colline, de l'antiquité romaine « IGILGILI », cercle de pierres sur lequel, la cité s'est construite pour échapper aux invasions venant du Nord.

La première urbanisation dans la région (la cité citadelle) était construite sur une presqu'île aux falaises rocheuses, cette place antique, choisie dans un but défensif, pouvait servir de comptoir sur aux transactions commerciales des premiers marins de la Méditerranée. L'urbanisation de Jijel est totalement détruite en 1856, après un terrible séisme frappa la région, terre suivi d'un raz-de-marée, réveilla en sursaut la population qui a du fuir vers la campagne environnante dès les premières secousses, donc, la vieille cité marquée par plus de 20 siècles d'histoire fut détruite.

Le centre ville présente un héritage colonial, elle est construite par le génie de l'armée française, avec des principes d'urbanisme de style classique.

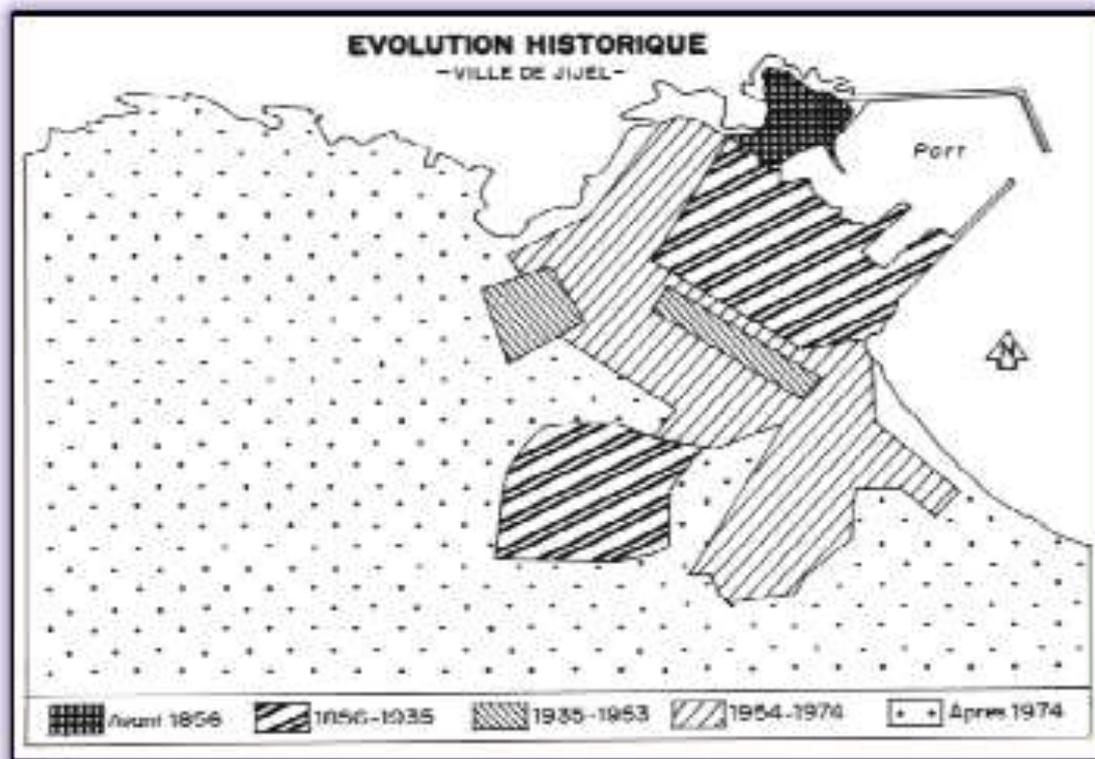
(Fig 1) montre les différents périodes de l'urbanisation de la ville.

Avant 1856 : est la veille ville (l'implantation des civilisations anciennes-la cité citadelle-), c'est la place de la caserne militaire aujourd'hui.

1856-1962 : représente le noyau colonial

1962-1974 : correspond à l'extension de la ville vers le coté Est, Sud-Nord

Après 1974 : les nouvelles extensions après l'Algérie indépendante.



Source : (POS1 : Jijel 2020)

Fig. 1: L'extension de la ville de Jijel

7- Les différents types d'habitat dans la ville : la production en matière d'habitat dans la ville de Jijel est riche, elle varie de l'habitat colonial avec ses villas, son contigu et son recasement à l'habitat récent qui se caractérise par le collectif (Z.H.U.N), l'auto- construit, les lotissements ainsi que les bidonvilles.

7.1- L'habitat contigu :

7.1.1- Contigu colonial : on trouve ce type surtout dans le centre ville de la wilaya avec une légère extension coté Sud du centre. D'une manière générale les colons ont occupé la bande littorale de la ville, la plus proche à la mer. Ce type d'habitat est le résultat d'une production urbanistique importé par les colons, de ce fait, le modèle est caractérisé par sa forme urbaine en damier, l'aspect extérieur du contigu colonial se distingue par la généralisation des ouvertures des étages donnant sur l'extérieur sous forme de porte fenêtre, ainsi que l'utilisation des éléments de décor, ainsi que les garde-fous en fer forgé.

7.1.2- Contigu récent : ce type d'habitat se concentre dans le centre ville et les quartiers qui l'entourent. Il se distingue du colonial par son aspect extérieur. Les formes d'habitations dominantes sont la forme carrée et rectangulaire, et dans tous les cas la forme d'habitation épouse celle de la forme du terrain. L'aspect extérieur du contigu récent se distingue par les ouvertures donnant sur l'extérieur sous forme de fenêtre, avec des balcons entre les chambres avancées, et des garde-fous en maçonnerie.

7.2- L'habitat type recasement : son apparition remonte à l'époque coloniale, c'est un type de logement destiné à loger la population rurale qui s'est greffée sur la ville, à la recherche d'un travail et de la sécurité. A Jijel on trouve des recasements collectifs et individuels. Les habitations sont identiques et implantées sous forme de rangés parallèles. Vue sa destination et son caractère économique, l'aspect extérieur de ce type est marqué par une pauvreté, et le traitement des façades se limite à des petites ouvertures rectangulaires ou carrées, pour un minimum d'éclairage et d'aération par exemple : la cité Assaous, la cité Casorec.

7.3- L'habitat type villa : c'est un produit de la classe bourgeoise coloniale ainsi que la classe bourgeoise actuelle. Il se caractérise par sa localisation dans les sites calmes offrant des vues panoramiques, tel que la plage. L'aspect extérieur est très variable, distingué par le type d'ouverture, les balcons, ainsi que par les matériaux de constructions utilisés. Ce type d'habitat est généralement extraverti, il s'ouvre sur l'extérieur avec les grandes ouvertures et les portes-fenêtres. On peut distinguer facilement les villas coloniales à celles des villas récentes à travers une lecture des façades et de l'aspect architectural. En effet les villas construites dans l'époque coloniale se caractérisent par une toiture en pente, l'utilisation des matériaux rouge tels que la tuile, ainsi qu'une hauteur relativement basse. Tandis que les villas récentes sont marquées par une toiture plate utilisée comme terrasse, ainsi que le nombre d'étages est supérieur au nombre d'étages des villas coloniales.

7.4- L'habitat auto construit : il est le fruit d'une production populaire d'habitat. En effet-il s'est inspiré dans son organisation intérieure de l'habitat traditionnel. Il est caractérisé par un tissu dense, parfois irrégulier. Le premier quartier a pris l'apparition au début du siècle "le faubourg" s'est greffé à la ville coloniale tout en se distinguant par sa forme urbaine et ses formes de construction. La structure de ce type s'organise à partir d'un axe routier principal souvent central. Les autres axes routiers moins importants prennent naissance généralement au niveau de l'axe central pour se propager dans le quartier et forment les limites des îlots. La concentration des équipements et des services destinés au quartier est la marque de ce type d'habitat. Du point de vue des formes générales, les constructions ont un aspect irrégulier et inachevé, les façades ne

présentent pas une grande variété, elles sont dotées d'ouvertures rectangulaires, soit avec balcon tout le long de la façade soit avec des balcons entre deux chambres avancées.

7.5- L'habitat type lotissement : le lotissement représente une procédure d'urbanisme opérationnel qui permet à la création d'un tissu urbain dans un cadre réglementé par les lois des réserves foncières. Son statut a été fixé pour la première fois de façon cohérente, sous les français. A Jijel, les plus anciens quartiers remontent à 1974, et ils se localisent en générale à la périphérie du centre ville. Les lotissements quelque soit leurs type ou statut (étatiques, privés, illicites, légaux, anciens ou nouveaux) représentent le $\frac{3}{4}$ du parc du logement à Jijel. L'aspect urbanistique imposé par l'architecte, ce qui fait que ce type de construction est dans les normes. L'aspect extérieur varie, et le produit est riche en volume et façade. La hauteur des logements est presque unifiée et elle varie du R+1 à R+2. Aujourd'hui, le lotissement est devenu non seulement un mode d'aménagement, d'équipement et de production de terrains à bâtir, mais aussi un moyen pour l'administration de contrôler les divisions foncières de propriétés.

7.6- L'habitat collectif : la première apparition de ce modèle à Jijel remonte à la période coloniale après l'indépendance les autorités locales de la wilaya ont lancé plusieurs programmes du logement collectif, ceci principalement dans le cadre de logements sociaux. Ce type d'habitat se localise dans les sites situés dans l'axe d'extension de la ville vers le Sud- Ouest. La ville a connu d'importantes réalisations de ce type, à partir de 1974, sans oublier celles de l'époque coloniale, exemple : l'habitat collectif de la plage. Les cités sont composées par un ensemble d'immeubles identiques, qui diffèrent selon l'époque de leur construction. Dans la forme, le type colonial et le type récent ne se distingue pas, et la différence est dans le traitement des façades et surtout pour la façon de concevoir les balcons.

7.7- Habitat précaire : ce type d'habitat groupé dans la ville constitue des poches de pauvreté dépourvues de toute viabilisation et ne répondant nullement aux conditions minimales de salubrité. Il se localise à l'est de la ville de Jijel dans l'agglomération Harratene à forte densité. Ce tableau synthétise l'ensemble des typologies déjà cités-ci dessus :

Tab.1 : les caractéristiques des types d'habitat à jijel 2020

Facteur	caractéristique	Auto- construit	Lotissement	villa	collectif	contigu	recasement
Période d'apparition	Avant 1962	◆		◆	◆	◆	◆
	Après 1962		◆				
Statut juridique	Réglementé	◆	◆	◆	◆	◆	◆
	Non réglementé	◆					
Caractéristiques urbanistiques	Tissu dense irrégulier	◆					
	Tissu régulier		◆	◆	◆	◆	◆
	Existence d'espace libre		◆	◆			
Caractéristiques architecturales	Constructions semblables ou presque alignées	◆			◆	◆	◆
	Constructions distincts non mitoyennes		◆	◆			
	Constructions alignées, groupement de 2à5 logements				◆		◆
	Constructions sous forme d'immeuble, groupes, plus de 6 logements				◆		

Conclusion du chapitre 1

Le terme habitat possède plusieurs significations selon divers domaines (social, écologique), ce qui engendre plusieurs typologies : collectif, individuel, traditionnel, colonial. L'architecture coloniale en Algérie est un prototype de l'architecture du 19^e siècle des villes Françaises, ces dernières sont le résultat de plusieurs combinaisons : premièrement le principe orthogonal des villes d'Europe hérité de l'architecture romaine, les interventions d'Hausmann et quelques inspirations des squares et jardins anglais.

L'habitat à Jijel se présente sous plusieurs formes, composé des unités homogènes que nous appelons type. Le type colonial est caractérisé au niveau urbain par l'alignement des habitations, des formes régulières pour les îlots et les parcelles ce qui donne un tissu régulier. A l'échelle architecturale, l'habitat de la période coloniale est caractérisé par une certaine homogénéité c'est-à-dire c'est les mêmes principes qui se répètent ; ce qui concerne les matériaux de construction, la présence du patio, toiture en pente.

CHAPITRE 2
ESPACES PUBLICS
ORIGINES ET EVOLUTIONS

Généralités :

L'espace public est un aspect de qualité qui occupe, sous ses différentes formes une bonne place au sein des préoccupations des villes quel que soit leur importance, elle devient le synonyme « d'image de la ville », et son « identité », avec la recherche des solutions pour remédier les effets de la grande période d'urbanisation, recréer et aménager la ville. Le présent chapitre est consacré à l'identification et la présentation de la notion de base d'espace en général, puis l'espace public qui est au centre du vif des débats et recherches, du point de vue politique, social, économique, urbanistique. En premier lieu, on tentera le concept espaces publics, par la présentation des multiples définitions, On essayera de présenter quelques définitions d'auteurs et de spécialistes afin de mieux cerner les rôles que devra jouer un espace public dans le tissu urbain comme un élément structurant de la trame urbaine, et dans la vie urbaine, ainsi qu'une présentation de leurs différents types et leurs aménagements. On présentera également ses différentes dimensions, dynamique, ses types variés, ses enjeux, et ses acteurs et intervenants comme les architectes et les urbanistes, afin de transmettre une synthèse globale sur les principes, sur lesquels se base l'espace public. Les places publiques font partie d'espaces extérieurs, elles ont été la première forme de l'espace public. La place est née du besoin des hommes de se rassembler pour discuter, négocier et assister à un événement...etc. un espace polyvalent par excellence, qui a plusieurs formes, possède plusieurs aspects et abrite différentes activités. Le présent chapitre traitera le sujet des places publiques, dans lequel on abordera ses différentes notions, et on présentera ses étapes de développement à travers l'histoire, les activités et les fonctions qui s'y déroulent, les différentes formes qu'elle prend, ainsi que les différents aspects qu'elle possède.

1-Définitions :

Définir l'espace public n'est pas chose facile, les complications viennent du fait que le concept est né en premier lieu en relation étroite à la notion de démocratie au début du 19^{ème} siècle. Dans le même esprit et en conséquence il se fondera sur une coupure juridique entre le public et le privé. En ce moment le sens du concept se limitait à une notion matérielle et sera utilisé comme substitut de l'expression « espace libre » (Fleury.....) avec nuance de taille : « espace non bâti ». Les espaces publics ont donc d'abord renvoyé à des lieux appartenant au domaine public. Cependant, le terme d'espace public tend aujourd'hui à s'imposer pour désigner plus généralement les lieux que le public fréquente, indépendamment de leur statut. En ces derniers temps et depuis l'avènement du postmodernisme, l'expression espace public prend un caractère polysémique qui requière donc plusieurs définitions –qui se complètent-et non une seule :

1.1- Définition urbatecturale : qui définit l'espace public par rapport à l'œuvre architecturale, Sur ce registre, L'expérience spatiale propre à l'architecture se prolonge dans la ville, dans les rues, dans les places, dans les ruelles et dans les parcs, dans les stades et dans les jardins, partout où l'œuvre de l'homme a limité des « vides », c'est-à-dire des espaces « clos ». Si, à l'intérieur d'un édifice, l'espace est limité par six plans, (plancher, toit et quatre murs), cela ne signifie pas qu'un vide compris entre cinq plans, comme une cour ou une place, ne soit pas aussi un espace « clos ». « Chaque édifice collabore à la création de deux espaces: l'espace interne, défini complètement par l'édifice lui-même, et l'espace externe, ou espace urbanistique ». (**Bruno Zevi, 1959**).

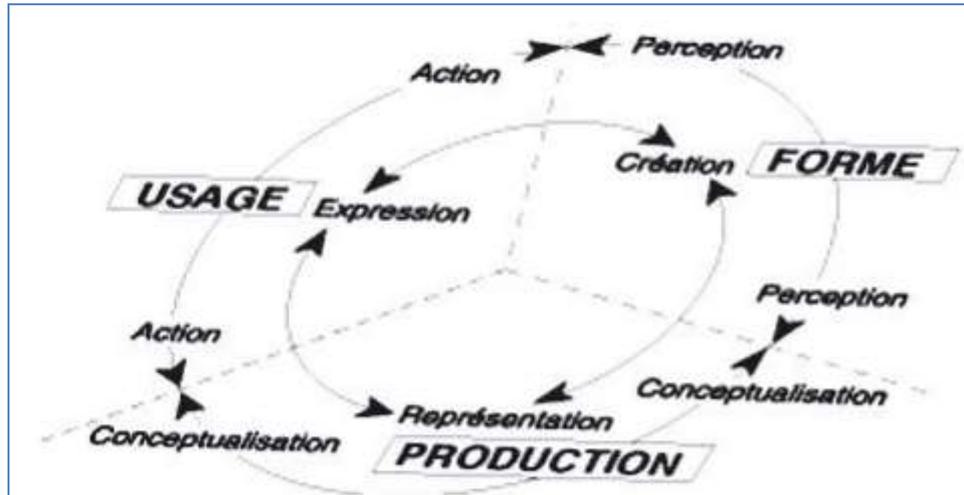
1.2- Définition sensorielle : « d'abord rien d'autre que le monde en trois dimensions que l'on peut percevoir par les sens et dans lequel on peut séjourner. Cet espace est caractérisé par la hauteur, la largeur, la profondeur, parfois un certain tracé et une inclinaison. Il peut être façonné par la lumière, l'eau, le terrain, par des drapeaux, des bâtiments, des haies ou des murs. Il exerce une influence sur l'homme; plus ou moins bas ou haut, clair ou obscur, gai ou austère, reposant ou stimulant, exaltant ou oppressant. » . (**Trieb.M, 1979**)

1.3- Définition politique : politiquement, l'espace public est appréhendé suivant deux axes : matériel et immatériel. La notion politique immatérielle des espaces publics dans le sens de « lieu » a fait surface en 1960 à travers les écrits de Habermas, « fondée sur l'usage libre et public de la raison, et s'autonomisant par rapport à la sphère du pouvoir » (**A. Lopez de Aberasturi, 1984**) Dans son approche politique, l'espace public est défini comme le lieu où les idées circulent pour construire l'opinion publique et donc comme le fondement même du débat démocratique. Pour la dimension matérielle, elle reste par essence reliée à la dimension immatérielle du fait que son élimination par l'élimination des espaces induit de manière indirecte l'élimination de la société civile.

1.4- Définition sociétale : socialement l'espace public se définit « moins par sa matérialité et son statut juridique que par ses pratiques » (**Fleury A**). Les espaces publics urbains sont des territoires collectif, sans 'possesseur' unique, en principe ouverts à tous les membres de la société, caractérisés à la fois par une grande variété de pratiques et par la présence d'un grand nombre d'usagers.

2- Les dimensions de l'espace public : l'espace public doit être repensé dans toutes ses dimensions politiques, mais aussi dans sa complexité symbolique et économique. « L'espace public doit être entendu comme l'articulation entre l'organisation de l'espace urbain, l'espace des relations sociales qui s'y déploient, l'espace politique qui en assure la régulation, et l'espace des institutions constituant le système de gestion urbaine. » (**Eric Dacheux**). Jéricho semble t-il est

la ville la plus antique de l'histoire humaine (Michel Bonetti ,1995) , Du temps des Grecs, Cnossos se développe et devient la première ville de la méditerranée.



source : L'espace public en expérimentation (Marcus Zepf., 2000)

Fig. 2 : Schéma réticulaire des dimensions sociale, spatiale et politique de l'espace public

3- Historique :

La constitution des premières villes de la civilisation humaine, définies comme rassemblement des communautés d'intérêts. A nécessité la réunion de plusieurs conditions et facteurs. Au début, Les villages étaient le résultat de la sédentarisation résultant de l'élevage et de l'agriculture et marquant la fin du nomadisme. « (FOURA) Il semble qu'un progrès révolutionnaire de la technique agricole, marqué par l'invention de la charrue, la sélection des semences et la pratique de l'irrigation, ait exercé une influence profonde, à long terme déterminante, provoquant la formation de tout un réseau d'institutions et de contrôles, forme caractéristique de la « civilisation » (Mumford, 1961). Les premières cités états de la Mésopotamie ont vu le pouvoir des princes et des prêtres créer des structures administratives permanentes. « ... Les villes aient fait leur apparition au cours de la dernière phase de la période néolithique. » Au début, les villes étaient à un état embryonnaire. A l'origine « c'est un noyau social infime, puis elle connaît les étapes complexes de la maturité, » (Mumford, 1961) L'apparition des villes avait généré automatiquement des espaces publics. On, retient donc La naissance des institutions de pouvoir civil, militaire et religieux mises en place par les princes et les prêtres. « Il nous faut tenir compte de l'aspect politique, technique, religieux de cette évolution pour bien en saisir le caractère, mais le plan religieux à une importance particulière » . (Mumford, 1961)

3.1- Antiquité (environ 5000 ans) : après l'ère fondatrice des villes, il y a eu un développement appréciable de l'agriculture au point où elle a atteint la capacité d'entretenir une nombreuse population d'artisans qui se spécialisent, de marchands, de prêtres et de guerriers. De cette période on retient le développement d'activités autres qu'agricoles (Marchands, prêtres, guerriers) et l'évolution de villages en villes après un changement profond dans ses rites et ses objectifs et non seulement du « Seul fait de l'accroissement de sa population » (**Mumford, 1961**).

3.2- Ere mésopotamienne : il y eu pour la première fois sédentarisation de l'homme. Les villes étaient des cités état avec un gouverneur dans chaque citée. Les villes sont généralement bâties sur les Hauteurs, et conquièrent ensuite la terre en contrebas avec l'extension de l'espace bâti, vers la partie basse. Il y a une organisation avec la ville haute constituant le centre administratif, religieux et militaire, souvent protégé par une enceinte, et la ville basse résidentielle et artisanale. La classe au pouvoir constituée par les politiques et les religieux affirment son pouvoir même si le pouvoir des prêtres était plus important que le pouvoir des rois. La ville haute est donc le siège du pouvoir civil et religieux, renfermant monuments, jardins, et temples et qui étend sa protection sur les villages alentour, dont elle dépend pour ses besoins alimentaires. Les villes ont évolué de manière régulière au point de caractériser chaque période (Période Sumérienne : villes ovales, édifices publiques au centre, Période Babylonienne : villes à tracé régulier, les temples étaient au centre tandis que les palais en périphérie, Période Assyrienne : villes à tracé régulier, édifices publique au centre.). Enfin, on retient de cette civilisation essentiellement l'adoption de la trame orthogonale et du rectangle comme figure de base, l'axe de symétrie qui régit la Ziggourat et le palais qui, lui n'obéit à aucune loi de symétrie. Les matériaux de construction utilisés sont la brique d'argile, l'argile séchée au soleil, l'argile cuite et La pierre. Les villes seront des établissements humains sédentaires organisés en cités état avec chacune son gouverneur et son organisation politique, religieuse et militaire.

3.4- Grèce (Millet vers – 500) : après l'agrandissement anarchique, apparaît le tracé géométrique des villes : rues à angle droit, des secteurs regroupant les habitants selon leur classe sociale (prêtres, guerriers, artisans.). Les Romains exporteront plus tard partout ce modèle géométrique.

3.4.1- Paysage et implantation : d'un point de vue paysager, l'architecture grecque émerge au milieu d'un paysage qui se caractérise par la grande variété de ses sites naturels, la mer Egée, L'espace se compose de vallées et de plaines fertiles de petites dimensions, limitées et définis par de hautes montagnes favorisant l'établissement humains. L'espace grec comprend également des îles au centre et au sud, favorisant d'une certaine manière la continuité entre les continents et les échanges. Le paysage avait son importance dans l'aménagement de l'espace grec dans la mesure

où les principaux monuments voient leur positionnement déterminé par l'environnement. D'autres paramètres sont remarquables :

3.4.2- La centralité : le centre est réservé à l'agora où se produisent les rencontres publiques.

3.4.3- La grille orthogonale : adoptée à partir du 5^{ème} siècle comme mode de planification urbaine mais il est utile de préciser que cette grille n'avait aucune connotation symbolique à l'inverse de la civilisation égyptienne. Il n'y a également pas d'axes majeurs. Courants artistiques : Après la guerre de Troie, les Doriens, de part leur nature rude de montagnards vont se distinguer par une esthétique se caractérisant par la pureté des lignes. Désormais l'apport des doriens s'associera aux traditions autochtones des ioniens pour générer une culture particulière. Par son commerce maritime, la culture minoenne est en relation avec l'Égypte, la Phénicien la terre mère grecque.

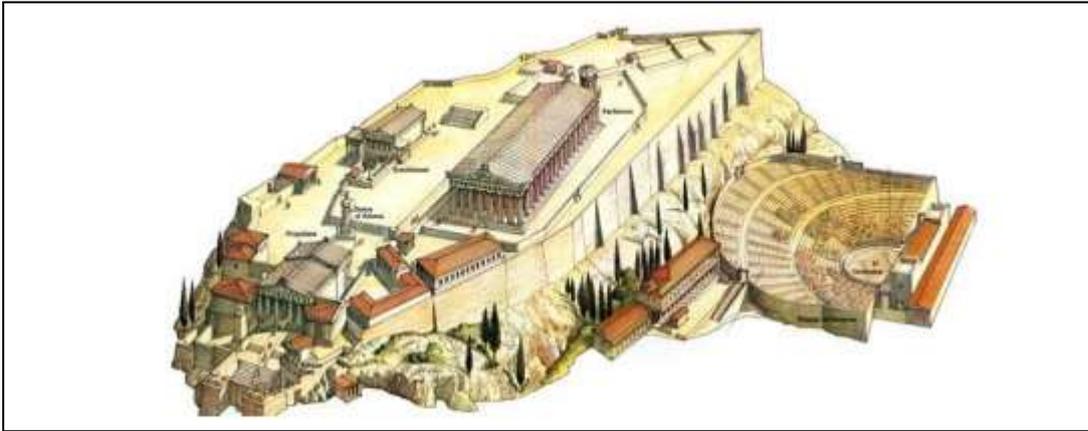
Synthèse : En définitif, l'espace grec pourra être qualifié d'hétérogène et le concept grec de l'espace est pluraliste. L'évolution historique favorisera l'interaction harmonieuse de plusieurs modes d'organisation spatiale.

3.4.4- L'urbanisme : on retiendra comme référence de l'ordonnancement urbain le système hippodamique (défini par rapport à Milet et son Hippodamos), caractérisé par un tracé en damier de la trame urbaine la découpant en îlots identiques appelés (insulae)



Source : Encyclopédie ENCARTA

Fig3: Ziggourat d'UR



Source : Encyclopédie ENCARTA

Fig4 : Acropole (Athènes)

3.4.5- Les villes : les cités En synthèse, la cité grecque (en grec, polis), est une forme d'organisation politique caractéristique du monde grec antique associant un territoire (centre urbain et campagne environnante) à un système de gouvernement centré autour de la communauté des citoyens, résidents libres unis par une même histoire, régis par leurs propres lois et placés sous la protection de leurs divinités (voir fig5).



Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition Parenthèses 1994

Fig.5 Agora (Milet)

3.4.6 - Rome : avec Rome, la cité des sept collines, c'est l'ère des villes fortifiées et donc facile à défendre. Village à l'origine, avec l'héritage étrusque de sa fondation, Rome avait un style de vie déjà confortable et connaîtra lieux de pouvoir, lieux de spectacles, thermes, adduction d'eau, assainissement, arcs de triomphe...

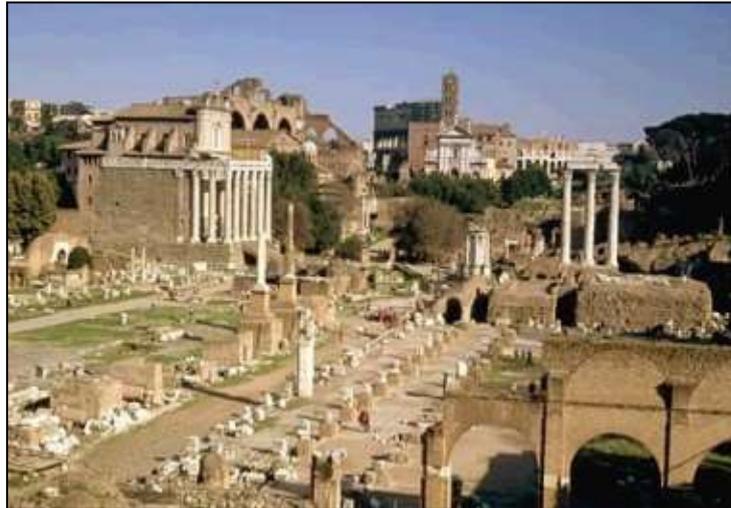


Fig 6 : Voie des Forums impériaux, Rome (Italie)



Fig.7 : voie des Forums impériaux, Rome (Italie)

Sur le plan politique, tous les habitants de l'Empire romain auront la citoyenneté romaine. Et le monde sera parcouru de routes comme une seule et même ville. Hélas, au III^{ème}, Rome connaîtra les invasions barbares avec comme conséquences entre autres:

- Insécurité et Renforcement des enceintes.
- Déclin des échanges commerciaux

- Densification à l'intérieur
- Retours vers les domaines ruraux (pour les classes aisées)
- Déclin du pouvoir politique
- Monté du pouvoir religieux l'évêque devient l'autorité essentielle.

4- Le IXe siècle : reprise des activités commerciales

- Progrès généraux.
- Renaissance urbaine notable au XIIe siècle
- Accroissement de la population
- Explosion des limites des villes
- Exode rurale

Parmi les conséquences de cette phase :

- Renforcement de la puissance de la classe commerçante qui constituera la (future bourgeoisie).
- Apparition de nouveaux types de bâtiments publics (hôtels de ville, Halles..)

5- Les bastides de l'époque médiévale : l'organisation morphologique de la ville du moyen âge n'était soumise à aucune règle. L'espace urbain se développait spontanément. L'habitat à cette époque y était dense, les rues étroites, les jardins publics sont inconnus jusqu'au XIII e siècle. Les places souvent à l'écart des grands axes de circulation. Mais cette époque enfantera un cas particulier de villes nouvelles « Les bastides » ; Ce cas peut être perçu i comme un cas très innovant de villes nouvelles. Ce sont des villes neuves, sur un plan régulier, rond ou carré, avec une place centrale et des arcades. Ses objectifs sont :

- L'affirmation du pouvoir par une présence sur les territoires.
- Mise en valeur des territoires par le rassemblement des habitants.
- La protection des habitants et la sécurisation de leurs déplacements.

5.1- La Renaissance au XVIIème siècle : en réaction à la surcharge de l'architecture gothique, l'urbanisme de la renaissance témoigne d'un désir de retour à l'antiquité grecque et romaine. L'urbanisme est organisé selon des principes de proportions, d'harmonie, de symétrie, de régularité. On assistera à la réalisation de places publiques aux abords des palais et des églises, avec des rues larges, bordées de façades d'édifices publics à l'esthétique très recherchée, moyen d'afficher son prestige.

5.2- L'époque médiévale : La ville dans ses états

5.2.1- La ville militaire : les villes militaires symbolisaient la fin de l'invulnérabilité des cités médiévales. Les places royales et les larges avenues droites constituaient leurs symboles avec une forme nouvelle de remparts. Cette nouvelle approche d'urbanisation avait pour finalité de permettre les manifestations de l'ordre que l'armée entend faire régner. Les villes militaires étaient des villes nouvelles à but militaire avec une conception fonctionnelle, centrée sur une approche revue de l'aspect défensif.

5.2.2- La ville royale: Baroque et Classique (XVIIe / XVIIIe).

Louis XIV opte pour une vie loin de Paris et c'est ainsi que naît la ville palais de Versailles. Versailles fera modèle et les villes royales connaîtront une grande expansion. Le pouvoir attractif de ces villes sera grandissant ce qui aura pour conséquence des gains de productivité, un développement conséquent et une bonne croissance économique. Ce qui permettra de doter ces villes de lieux de promenades, des boutiques, des cafés, des théâtres et autres lieux de culture etc. Néanmoins, un aspect négatif est relevé de cette période, une croissance démographique rapide de populations déracinées et souvent sans moyens.



Source : www.voyagesphotosmanu.com/jardins_versailles.html

Fig 8: Les jardins de Versailles

5.2.3- La ville impériale : elle est faite avec l'esprit d'apparat et de « mise en vue » des fastes du règne de l'empereur. L'exemple est donné par Napoléon par la réalisation de l'avenue de Rivoli et de l'arc de triomphe.

5.2.4- La ville à l'ère industrielle: au XIX^{ème} siècle, les villes connaissent un nouvel bouleversement avec la naissance d'une nouvelle classe constituée par la population ouvrière et qui sera refoulée vers les quartiers périphériques. Cette situation va créer une nouvelle situation sociale avec de nouvelles données :

- Accroissement brutal de la population urbaine
- Transformation de la composition sociale de la population urbaine
- Des conditions de vie abominables dans les villes surpeuplées. Des modifications majeures vont survenir :
- Destruction définitive des fortifications
- Etalement des villes sur leurs alentours
- Apparition de quartiers ouvriers
- Développement des transports urbains. La France, sous le règne de Napoléon III à l'époque, sera influencée par les hygiénistes anglais. L'empereur ordonna alors au baron Hausman de procéder au remodelage de Paris avec comme objectifs :
- L'éradication des habitats insalubres datant de plusieurs siècles et la modernisation de la ville
- faciliter le maintien de l'ordre et la circulation des troupes (en souvenir préventif des révolutions de 1830 et 1848).

Paris sera après ça une ville pour les bourgeois, composée au centre d'îlots résultants des larges percées Haussmanniennes dans l'habitat ancien.

5.2.4.1-Les cités industrielles : les grands patrons de l'industrie, ayant pris conscience des risques induits par les conditions de vie des classes ouvrières vont entreprendre diverses actions : - construction de petits habitats ouvriers entourés d'un jardinnet, faisant du travailleur le propriétaire de sa maison.

- les pavillons de banlieue entourés d'un lopin de terre à cultiver

5.2.6- Les villes utopiques : ces villes, créées sur des modèles entièrement nouveaux, traduisent une vision idéaliste de la société, Les Humanistes (voir Utopie de Thomas More.), et plus tard les «socialistes», placeront dans l'hygiène, l'éducation et la culture pour assurer l'épanouissement de l'humanité.

5.2.6.1- Les cités-jardins (Début du XXème siècle) : les cités-jardins d'Ebenzer Howard en Angleterre : regroupent au centre toutes les fonctions administratives et tertiaires à la périphérie, des jardins et des avenues bordées d'habitations et de commerces. Elles seront l'antithèse de la cité industrielle.

5.2.7- La ville coloniale : les gouvernements des colonies ont la volonté d'afficher leur puissance par l'embellissement urbain. Juxtaposées aux villes indigènes ou créations ex-nihilo les créations urbanistiques des colonies forment le noyau dur des villes actuelles.

5.8- La ville moderne et Le Corbusier : la Charte d'Athènes est le manifeste architectural du nouvel urbanisme du XXème siècle. Le Corbusier propose de resserrer la ville en densifiant son centre par des immeubles en hauteur éloignées les unes des autres, isolées dans la verdure et la lumière. Le style international permettra quantitativement durant tout le XXème de loger rapidement et à moindre coût des millions d'hommes, mais sera foncièrement et durement remis en cause pendant le dernier tiers du XXème siècle. Le zoning rendant les fonctions (habitations, travail, loisirs,) distinctes, l'abolition de la rue seront fatales pour l'espace urbain traditionnel.

5.9- Relation ville campagne : où commence la ville et où s'arrête le village ? La réponse à cette question n'a jamais fait l'unanimité. Les uns se réfèrent aux paramètres démographiques, les autres aux critères économiques ou encore à d'autres critères tels que la densité etc. Les oppositions vont jusqu'à concerner un même critère. «.. Telle agglomération, dit-on, bascule hors de la ruralité dès que le nombre de ses habitants dépasse un certain seuil - mais où situer précisément ce point critique? » (**George Duby,1981**) Certains se basent sur l'activité et considèrent que les localités considérées urbaines sont celles où les activités commerciales et industrielles prédominent sur les activités agricoles. Ce débat est très ancien et concernait la ville depuis l'antiquité. L. Mumford affirme que : « Le village, avec ses rites et ses objectifs limités n'aurait pu se transformer en cité, du seul fait de l'accroissement de sa population. Un changement plus profond devait intervenir, » (**Mumford L, 1961**) Tout au long de son histoire, la ville ne se caractérise donc ni par le nombre, ni par les activités des hommes qui y font résidence, mais par des traits particuliers de statut juridique, de sociabilité et de culture. Ces traits dérivent du rôle primordial que remplit l'organe urbain. Ce rôle n'est pas économique. Il est politique. La ville se distingue du milieu qui l'environne en ce qu'elle est, dans le paysage, le point d'enracinement du pouvoir. « L'Etat crée la ville, sur la ville l'Etat prend assise ». La production de biens et de services, les échanges,... dans un dialogue étroit mais tendu avec les campagnes, au détriment de ce dernier bien souvent... La relation au territoire des villes et campagnes s'est profondément modifiée partir du 19e siècle et a connue, avec l'avènement de l'automobile au 20e siècle, une accélération définitive ; Au point

où il est difficile de repérer avec précision où s'arrête l'un et où commence l'autre –spatialement s'entend.

5.9.1- Ruralisation des villes et urbanisation des campagnes : il faut rappeler que Jusqu'à la période moderne d'urbanisation généralisée, les habitants des villes n'ont représenté qu'un pourcentage fort limité du peuplement global. (Mumford L, 1961)

La mécanisation de l'agriculture induira la mise en chômage de larges franges de la société. Associée à une forte demande en main d'œuvre dans les milieux industriels en pleine expansion, cette situation va générer un phénomène d'exode rural qui aura des conséquences sur la sociabilité de l'urbain, son évolution. Le phénomène d'urbanisation sous différentes formes, galvaudé par le développement des moyens de transports finira par induire un phénomène nouveau celui de l'urbanisation des campagnes.

L'exode rural massif finira par imposer une « nouvelle culture urbaine » au sein des villes. De nouvelles représentations de la ville émergent, que ce soit dans les relations sociales, dans les pratiques ou comportementales. Cette situation continue à échapper à l'attention des « faiseurs » de l'espace urbain en Algérie à tous les niveaux ; Ces derniers restent insensibles aux « luttes urbaines » qui se développent et inconscients aux dangers générés par ces faits.

Les contrecoups de cette mutation demeurent palpables et recommandent reconnaissance d'une crise de l'urbanité criarde et sa prise en charge par une gestion adaptée des espaces urbains dans leur dimension matérielle par la programmation d'espaces aussi bien clos qu'ouvert -quelque soit leur statut juridique- mais également immatérielle et notamment dans l'axe culturel et politique par la promotion des actions de la société civile et du débat à tout les niveaux et par l'affirmation, en parallèle, d'une « nouvelle culture urbaine »

5.9.2- Evolution des formes urbaines : beaucoup de recherches se sont intéressées à l'évolution de l'urbain aussi bien dans son aspect matériel et donc morphologique que dans sa dimension paysagère

5.9.3- approches de caractères fondamentaux : une approche développée entre autre par Chelkoff, et Thibaud qui s'intéressent à l'approche des caractères fondamentaux et leur évolution en se basant sur ces modèles :

Source : mises en vue (Chelkoff, Thibaud, 1992)

Tab2 : les caractères fondamentaux des approches

Modèle	Caractère fondamentaux	Modèle Fondateur
organique	proximité, interpénétration sonore, séquentialité visuelle	ville médiévale
scénique	exposition lumineuse et visuelle, fond et figure	urbanisme baroque
linéaire	: mouvement continu dirigé, liaisons en réseau	le boulevard du XIX ème
aréolaire	espace libre, étendue, mouvement	mouvement moderne, urbanisme à partir de la grille
multidimensionnelle	espace-temps complexe, vécu fragmenté	monde du transport, urbanisme tridimensionnel,

5.9.4- Les grands bouleversements de l'histoire urbaine :

Depuis la naissance des villes, celles-ci n'ont jamais cessé d'évoluer et de progresser. Ce qui marque la différence c'est le rythme des mutations successives. Les villes ont vécu une période d'incubation très féconde après la révolution industrielle avec le relais brutal du mouvement moderne et l'émergence de son antithèse ce qui fera dire à l'historien français F. Braudel en 1979 que « Les villes y ont été portées à une température que l'on ne retrouve guère ailleurs... »

Cette situation sera synthétisée par Portzamparc suivant une approche temporelle où il divise l'histoire des villes en trois âges : « Les villes, sont entrées dans une période de modification. Historiquement, il y a d'abord eu la période des fondations et de la croissance progressive des villes, qui a duré très longtemps, avec une certaine harmonie et une certaine cohérence des schémas d'urbanisation ; c'est ce que j'appelle l'âge I, celui de la ville traditionnelle. Puis il y a eu une brève période de substitution violente et à grande échelle, de l'après-guerre jusqu'aux années soixante-dix, qui a construit les périphéries : c'est l'âge II de la ville. Maintenant, la période de modification commence, l'âge III, avec une attitude de prudence un peu inquiète, assez régressive, sans perspectives convaincantes à long terme. » (PORTZAMPARC C).

6- Sociabilité des espaces publics : l'importance de la dimension sociale, sociétale et cardinale dans la vie de toute cité, elle n'est pas à démontrer mais plutôt à sonder et à percevoir par rapport aux espaces urbains. En ce qui suit, nous approchons les espaces publics urbains dans leur dimension immatérielle, prenant en compte les différents états qu'ils prennent ainsi que leur évolution à travers l'histoire de la civilisation de l'humanité. Les espaces sont conçus sous plusieurs formes :

6.1- Espaces publics clos:

6.1.1- La question de contrôle et des conditions d'usage :

La clôture ou non d'un espace public lui confère un caractère intérieur ou extérieur. Cette délimitation est matérialisée par les murs, le toit et les accès. L'intérêt de cette distinction et d'explicititer la question du contrôle de l'accès, mais aussi des règles de jouissance du lieu, du contrôle des pratiques qui s'y déroulent et de la « sur la définition des usages sociaux possibles de ce lieu en d'autres termes, sur les normes qui en régissent les pratiques » (**Korosec Serfaty**).

La question se pose également pour les équipements publics générés et gérés par la collectivité telle que les équipements scolaires, de santé, culturels, mais également les équipements privés ouverts au public.

En d'autres termes, en dépit d'une image publique d'ouverture et d'accessibilité sans limites, ces espaces sont physiquement clos et socialement sélectifs.

6.1.2- Conditions d'ouverture sociale. qui d'entre nous n'a pas entendu ou même lu sur des pancartes publicitaire « Tenue correcte exigée » ou l'expression habituelle à l'entrée de certains établissements (théâtre, cinéma, stade...) « votre ticket monsieur ». Ces expressions nous renvoient automatiquement aux conditions d'ouverture de certains lieux et endroits réputés pourtant être ouverts au public. Ces limitations ne sont pas toujours matérielles, elles peuvent être comportementales.

6.1.3- Conditions d'appropriation des lieux. :

La connaissance, la maîtrise et donc l'appropriation des normes d'usage d'un espace public équivaut l'appropriation de sa culture ou du contexte culturel dans lequel il s'insère. C'est cette maîtrise qui transforme un étranger en habitué, capable non seulement de lire mais aussi d'interpréter l'espace public en tant qu'environnement physique et social. Ce passage de la lecture du message manifeste du lieu à son message latent implique une familiarité avec le lieu.

6.2- Espaces publics extérieurs :

6.2.1- Ouverture physique et ouverture sociale :

Les espaces publics extérieurs sont généralement perçus en même temps physiquement et socialement ouverts. Les places et les rues, les parcs, les jardins publics et les boulevards sont, d'un point de vue juridique, publics et sont fréquentés par toutes catégories d'âge et toutes catégories sociales confondues; Mais, cette accessibilité reste conditionnée par le respect des normes d'usage du lieu.

6.2.2- Intentionnalité et assignation territoriale :

Lors de leur aménagement et à travers l'histoire, les lieux publics ont toujours été soumis à une vision politique qui, en ce moment régit la cité et les relations entre les groupes qui l'habitent.

« Bâtir une ville, et donc ses rues ou ses places, planter ses jardins, est une entreprise de construction de la société elle-même, » (**Korosec Serfaty**). Une telle entreprise passe par l'assignation territoriale des groupes humains et de leurs activités. Cette assignation territoriale trouve sa justification dans une tentative d'ajustement de l'espace à l'avènement de nouvelles formes de sociabilité publique.

Cette assignation peut avoir des intentionnalités différentes et même contradictoires en fonction des motivations des forces politiques en place. Prenant le cas de l'intervention coloniale à la ville de Constantine avec la double motivation de l'affirmation de la puissance coloniale -qui s'impose- d'un côté et de l'adaptation du cadre urbain à de nouveaux arrivants au mode de vie culturellement et culturellement fondamentalement différents.

6.2.3- Rôle d'un lieu :

Si nous sommes convaincus de la nécessité de revenir à l'historique des villes depuis les temps les plus reculés, c'est avec la certitude de la nécessité de tenter de mieux saisir le phénomène de la ville dans son rapport au lieu et à l'histoire. Nous tenons cette conviction des discours développés par de nombreux architectes contemporains qui dans leurs approches - même si elle comporte des différences- qui s'accordent à mettre en avant les liens qui existent entre le discours sur la ville, les institutions, le système normatif mais avant tout sur la nécessité de composer avec le milieu, avec l'héritage culturel et avec l'environnement existant.

Si l'aménagement d'un espace public est fondamentalement l'expression souvent politique d'encourager une forme préméditée de sociabilité publique, le rôle d'un lieu n'est, cependant, qu'un 'produit' temporaire, qui ne vaut que dans une perspective temporelle courte, celle des pratiques immédiates, ce qui fait dire qu'il est en perpétuelle construction.

Dans une perspective dynamique, la norme d'usage d'un lieu donné est fragile. L'utilisateur s'adapte au rôle du lieu au cours de pratiques quotidiennes ou routinières. Mais ces pratiques modifient elles-mêmes progressivement le sens du lieu.

En l'absence d'espaces publics adéquats permettant la rencontre, le côtoisement et l'échange, Les places, même lorsqu'elles sont de modestes lieux au cœur de quartiers résidentiels ou devant certains équipements finissent par remplir une fonction de centralité au sens non pas spatial mais social du terme. Elles ont une identité territoriale définie, expriment une identité architecturale qui leur est propre et permettent la rencontre soit de loisir, soit religieuse, soit politique, soit de travail mais aussi le séjour, le passage, le marché et le jeu .

Les espaces publics doivent être appréhendés dans une double perspective temporelle: celle de leur émergence comme le produit d'une évolution de la conception de la sociabilité urbaine, et comme un espace constamment en cours reproduction par les pratiques quotidiennes et exceptionnelles du lieu. C'est dans cet esprit qu'elles restent un atout pour les mutations et évolutions positives en mesure d'assurer la permanence de la ville.

6.2.4- Places publiques et conceptions de la sociabilité publique :

Par sociabilité, nous entendons les manières d'être ensemble de groupes sociaux, la sociabilité est un objectif pour l'humanité et le signe même de cette humanité qui s'inscrit dans le temps.

Si pour longtemps, la tendance de la classe sociale à s'afficher, ont cessé d'être adoptées comme critère de différenciation de type de sociabilité, c'est plutôt d'autres critères qui peuvent être mis en avant : spatiaux, par exemple "sociabilité de quartier", "sociabilité de café", ou, à une autre échelle et en se référant à l'idée d'identité locale, ou de filiation géographique, celles de la "sociabilité de la région d'origine", la classe sociale revient au premier plan et c'est le résultat des profondes et rapides mutations socio économiques.

6.2.5- La sociabilité Publique: du côtoisement à la séparation :

La société constantinoise est une société qui tolère la proximité spatiale de citoyens de rangs et d'occupations très différentes, elle hérite cette caractéristique de son époque médiévale– que la présente ottomane n'a pas tellement altérée et qui s'est prolongé temporellement. L'intention fondamentale étant de permettre à un grand nombre d'activités d'avoir lieu en même temps, les places de cette époque sont accessibles afin de permettre la participation collective de groupes très différenciés à la vie communautaire et de favoriser une sociabilité de côtoisement mais également une sociabilité de visibilité dans le sens où toutes les activités se déroulant sous le regard des autres. Tout au plus peut-on dire que la nécessité, pour toutes les catégories de citoyens, de se côtoyer, les rendait plus familiers avec des modes de vie différents des leurs.

« ...les espaces publics étant des espaces de travail, et donc de survie pour la masse populaire, ils sont au centre de conflits aigus et fréquents entre les différents pouvoirs, qui tentent de les utiliser comme outils didactiques, dans un but politique» (**Korosec Serfaty**).

Le processus de modification émanant des enjeux des espaces publics, va continuer avec l'insertion d'une dimension esthétique des lieux pour aboutir à l'exclusion explicite de certaines catégories (commerçants ambulants, vagabonds..) marquant un détournement des places.

On ne peut éviter d'insister sur l'absence de places ou de rues emblématiques dans la ville nouvelle Mendel. Les lieux de rencontre sont improvisés au niveau des places de quartier, des cafés, devant les écoles et devant les mosquées, qui suggèrent une convivialité spontanée et naturelle caractérisant le tempérament algérien.

Les formes urbaines ont connues des évolutions tout le long de l'histoire de la ville. Ces évolutions sont perçues différemment selon l'angle d'approche. Ainsi, nous allons nous intéresser à deux visions différentes :

6.3- Apparition de nouveaux paradigmes :

6.3.1- Espaces publics et développement durable : des enjeux écologiques grandissants s'imposent et recommandent des réponses intelligentes et réfléchies ; Des réponses qui devront s'inspirer des principes de durabilité et d'équilibre écologique. La conception écologique ne doit en aucun cas être envisagée pour elle même – ça sera à la limite de la démagogie-, elle doit au contraire aller au-delà des dimensions de la biodiversité et les équilibres naturels pour la prise en charge des besoins de l'homme en termes de bien-être et de confort. L'homme doit rester l'enjeu principal par qui et pour qui ces projets se concrétisent

6.3.2- Espaces publics et environnement :

Dans le domaine de l'urbain, L'interdisciplinarité est aujourd'hui un fait définitivement établi, L'approche transversale qui en résulte ne peut être que globale dans le sens où elle est appelée à cerner la question de l'environnement, de l'aménagement et de l'espace urbain –ou à urbaniser dans toutes ses facettes : politique, social, économique, culturel. Chaque discipline sera de ce fait influencée par les autres au même titre qu'elle en sera influencé dans une dynamique réflexive et interactive commune ; Une dynamique visant à synthétiser les spécificités théoriques et méthodologiques de chaque discipline.

Les réalités générées par l'urbanisation accélérée héritée de la fin du dernier siècle et qui continue à s'amplifier de manière effrénée, met l'humanité devant certaines urgences et défis auxquels elle doit faire face. On doit faire face à la nécessité d'intervenir en milieu existant aussi bien par la prise en charge de l'espace dans sa matérialité que dans sa dimension sociétale nouvelle par l'arrivée massive d'une frange importante de la population qui n'a pas forcément la culture urbaine « requise » pour une intégration sans remous dans l'espace citadin mais qui totalement reconfiguré -et de manière irréversible- la proportion urbain-rural.

Si l'urgence de la lutte contre la dégradation des ressources naturelles implique forcément la recherche de solutions techniques immédiatement applicables, il convient d'être suffisamment ouvert pour intégrer le plus tôt possible une réflexion sur les enjeux socio-économiques.

6.3.2.1- La dimension paysagère : l'espace public dans sa matérialité est d'abord une expérience visuelle, et sensorielle vécue par chacun, et à chaque moment, avec une sensibilité différente.

Un paysage, est composé d'un socle, d'un ciel, et d'un parcours physique et visuel qui se développe du socle au ciel.

L'espace public paysager dans l'acception sémantique du terme, peut désigner l'ensemble des lieux publics ou privés avec usage collectif, où le végétal peut être présent ; Ces lieux présentent une grande diversité de formes et d'usages : jardins publics, parcs urbains, promenades le long des voiries et des lignes de transport, boisements, espaces naturels aménagés, espaces extérieurs de quartiers résidentiels ou d'activités, jardins collectifs, partagés, d'insertion ou thérapeutiques...

Avant d'envisager tout projet d'espace public paysager, il est impératif de connaître et de reconnaître les enjeux écologiques en présences (sols, eau, biodiversité, pollutions, déchets). La connaissance des plantes -et de la flore- autochtone des lieux en général doit nous inciter à les adopter et à les généraliser dans le sens de leur préservation quand c'est possible, leur transplantation quand c'est nécessaire et leur prise en compte ainsi que leur vulgarisation en confiant chaque tâche aux compétences requises. Cette démarche sera garante d'une conciliation de ces pré requis avec les objectifs du projet envisagés paysages créés en termes esthétique et d'usages.

Enfin chaque projet doit « prendre en compte les enjeux écologiques et proposer des réponses particulières pour chaque site en fonction de ses caractéristiques et des usages souhaités, »
(LARRAMENDY S, 2014)

Le secret réside donc dans la recherche de cet équilibre fragile entre les besoins de l'homme et les enjeux économiques.

6.3.2.2- Impact des nouveaux moyens de transport: la grande révolution dans la manière de circuler en ville du XXe siècle, a complètement bouleversé la forme des villes et la façon d'y vivre, Deux changements majeurs dans ce domaine, vont intervenir au cours du XIXe siècle et au début du XXe : la naissance des transports collectifs réguliers et la motorisation des véhicules, qui vient mettre fin à la traction animale.

A partir de 1925, le système des transports collectifs réguliers sera adopté dans plusieurs villes du monde.

Un nouvel équipement sera introduit en conséquence de l'adoption de ce système de transports, ça sera les stations qui seront considérés comme des équipements publics.

Ces stations, vont bénéficier vers les années cinquante en –URSS surtout- d'un intérêt particulier ; De part la qualité de leur conception et les matériaux nobles qui y seront utilisés ils seront considérées comme les palais du peuple.

Le développement des moyens de transports conséquence du développement technologique par l'introduction du téléphérique (métro aérien) va offrir aux urbains une nouvelle dimension paysagère intégrant la perception collective –donc favorisant une nouvelle sociabilité- A la même époque, au début du XXe , la fabrication du deux roues sera organisée de manière industrielle et massive. Accessible pratiquement à de très larges couches sociales, elle va permettre à tout un chacun de pouvoir s'installer dans les périphéries loin des centres villes historiques. Cette facilitation de mobilité sera la cause principale d'extensions des villes au-delà des limites qu'elles ont longtemps et pendant des siècles gardés.

Si l'avènement de grands progrès dans le domaine des transports et notamment le fait que les gares deviennent alors de facto des lieux de centralité, ce qui a permis de proposer des solutions rationnelles à la problématique toujours plus complexe de l'aménagement des villes avec l'urbanité

Qui naît de la rencontre, du mélange, de l'échange, du bonheur d'être ensemble et d'accomplir ainsi sa destinée d'humains, il est malheureux que des contrecoups de ces événements soit constatés au niveau des espaces publics. L'espace public « a cessé d'être projeté; le déplacement, au sens de la circulation piétonne et automobile, est devenu sa fonction dominante ».

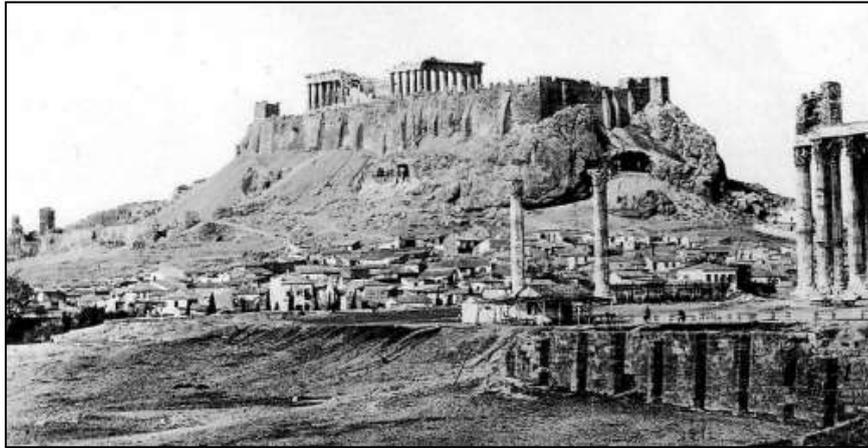


Fig9 : Athènes: rapport ville haute / ville basse, Acropole / Asti

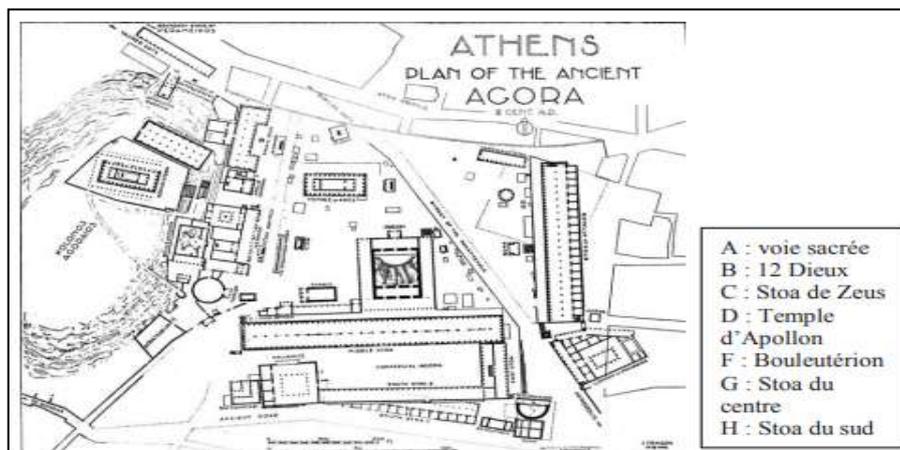


Fig10 :L'agora d'Athènes au II avant JC : Absence d'orthogonalité

Synthèse :

La civilisation humaine a construit son identité et sa richesse en s'appuyant sur un réseau urbain qui a évolué au fil des temps. Après leur sédentarisation, les premières civilisations mettent en place en avant la question des acteurs (Les religieux et les politiques) qui sera pérennisé à jamais ; Ils mettent en place des formes d'organisations spatiales et on assistera à une évolution des structures sociales –naissance de nouvelle classe avec de nouveaux rôles- Passage de la forme ovale aux tracés réguliers, passage de l'agriculture à la maîtrise de différentes techniques.

En étant a travers l'histoire, La ville a, de l'antiquité aux temps modernes, constitué le lieu d'ancrage du pouvoir, structuré les territoires, la production de biens et de services, les échanges. Au XIXème, le transport par rail, train et tramway, avait permis l'expansion tentaculaire mais relativement compacte des agglomérations urbaines, mais malheureusement en ce moment même nous on perdait le droit de disposer de nous-mêmes et donc de nos villes ; Quelques années après

la chute de Constantine, cette dernière connaîtra le phénomène des lotissements. La cohérence des paysages bâtis devient une notion secondaire. Avant la fin du XXème, l'humanité commença à se rendre compte que cette culture d'aménagement des villes patiemment constituée à travers les temps dans une dynamique de « superposition des civilisations » -comme exprimé par Braudel- est entrain de s'effondrer de manière irrémédiable. C'était le prix à payer pour réparer les dégâts au niveau des conditions d'habitabilité de larges couches parmi les populations. L'âge 1 de la ville est bel et bien fini.

Conclusion du chapitre 2

Tout au long de l'histoire urbaine de l'humanité, les lieux publics n'ont jamais échappé, quand il s'agit de leur aménagement à la vision toujours politique qui régit la cité et les relations entre les groupes qui l'habitent en fonction de leur poids politique, social et économique. L'évolution des tissus urbains se plie toujours aux mutations liées aux changements de mode de vie, des équilibres ou déséquilibres sociétaux du moment et d'organisation politique, sociale et économique.

Une telle entreprise passe par l'assignation territoriale des groupes humains et de leurs activités. Cette assignation territoriale trouve sa justification dans une tentative d'ajustement de l'espace à l'avènement de nouvelles formes de sociabilité publique.

Partant du fait que la ville est œuvre humaine dont l'observateur fait partie en tant que créateur utilisateur, toute analyse devrait appréhender l'ensemble dans sa globalité et s'appuyer sur des recherches visant la définition de la forme et le rôle du temps. C'est à dire tenir compte de l'enchaînement de liens qui lient la forme, l'usage et l'histoire aux conditions de leur propre production puis ceux-ci à l'observateur et au temps dans lequel s'inscrit ce processus de transformation continue. La qualité des espaces publics, dans l'acception « urbantecturale » du terme et leur bonne conception contribuent non seulement à améliorer l'esthétique générale, mais contribuent aussi au dynamisme économique de la ville.

Par ailleurs, la mise en place d'environnements favorables aux piétons et d'équipements publics où les citoyens peuvent se rassembler, tels que les centres culturels, les centres de loisirs ou les complexes sportifs, favorisent le lien et la mixité sociale et font ainsi des quartiers des endroits plus vivants et au final plus attractifs pour les résidents comme pour les investisseurs. Enfin on doit prendre garde de ne pas cloîtrer la ville dans un cadre uniquement technique c'est-à-dire morphologique ; mais d'accorder tout l'intérêt aux dimensions civilisationnelles à savoir sociales, culturelles et historiques.

Concevoir l'espace comme public nécessite une démarche appropriée face à la complexité des phénomènes urbains ; Approche interdisciplinaire, approche écologique : quel apport pour l'espace public. Complexité : pluralité des fonctions, diversité des formes : Résultat l'espace public n'est pas homogène.

CHAPITRE 3

LE FONCTIONNEMENT DE

L'ESPACE PUBLIC

Généralités

L'espace public est souvent vu comme espace vide résiduel, ce qui reste entre les constructions, il est généralement négligé par rapport au cadre bâti. Dans ce chapitre nous essayerons de donner les formes, l'usage et le rôle des espaces publics, le souci des urbanistes qui a surgi en force au cours de la deuxième moitié du siècle. Nous avons exprimé le rôle Espaces verts, mobilier urbain, rues piétonnes, aires de jeux, animation urbaine, lieux de rencontre etc.... comme éléments constitutifs de l'espace urbi

1- Rôles et fonctions des espaces urbains publics La conception des espaces urbains présente des caractéristiques communes d'un site à l'autre, du centre ancien à la périphérie moderne. Elle amène toujours une réponse à une demande spécifique, une part d'imaginaire et l'utilisation de références et de savoir faire techniques et architecturaux. L'espace extérieur urbain exerce une fonction primordiale : il donne à vivre, il donne à voir. De lui dépend l'image de marque de la ville. Que l'image soit agressive, rebutante, ou simplement monotone, la perception de la ville est négative. C'est le lieu de la circulation, de la communication, de la rencontre et espaces de communication et d'échanges.

1- Rôles des espaces urbains publics :

Les espaces publics forgent l'âme de la ville, l'aménagement de ces espaces est l'affaire la plus vitale de la ville.

- Espaces physiques
- Espaces de communication
- Espaces composites
- Espaces de stratégies
- Lieux de vie et de sociabilisations quotidiennes
- Les espaces publics forgent l'âme de la cité

2- Les fonctions que doivent assurer les espaces publics :

- La satisfaction des besoins sensoriels et psychologique Des espaces pour la sauvegarde de la qualité de la vie L'espace vert:

- facteur d'équilibre écologique.
- Les espaces pour la beauté de la ville.
- Les relations sociales spontanées et libres.
- Les espaces de loisirs.
- Un espace pour l'enfance.

- Les échanges économiques.
- Les déplacements utilitaires.
- Espace vert, mobilier urbain, rues piétonnes, aires de jeux, lieux de rencontres, cours urbaines, cet inventaire d'espaces qui ont pour objectif d'offrir aux habitants des villes des solutions pour améliorer la fréquentation et la qualité des espaces situés entre les constructions.

3- La circulation urbaine :

L'une des fonctions que peut exercer l'espace extérieur urbain, la plus importante et la plus ancienne, est sans doute de permettre la circulation des individus, la rue est le lieu de la circulation, de la communication et de rencontre.

- La circulation est en effet le reflet de la structure de l'espace urbain (**J.Bastié & B. Désert,1980**) , c'est elle qui indique ou sont les pôles, quels sont les axes, comment les uns et les autres se hiérarchisent. L'une des caractéristiques essentielles de l'espace public est d'être irriguée par de multiples flux de circulation de nature diverse, d'intensité inégale, à la fois diluée et hiérarchisée, de volume variable dans le temps.

4- Types des circulations :

Suivant les types de circulation on a des rues :

- Rues piétonnes : les emprises réservées aux piétons.
- Rues avec différents types de circulation : automobile, autobus, deux roues, et piéton.
- Rue à circulation mécanique : réservée uniquement aux transports mécaniques.

5- La rue :

Le mot rue vient du latin « ruga » qui signifie chemin bordé de maisons ou de murailles dans une agglomération.

Dans les cités anciennes, la rue, lieu de travail, de l'échange de la fête, et lieu de vie des familles ; était d'abord un espace de contact.

La rue est un espace de circulation dans la ville, structurant les quartiers. Elle dessert les logements et les lieux d'activité économique, ce qui en fait une voie du réseau urbain

C'est aussi un espace d'échange (commerces), elle se distingue des autres voies urbaines (voirie) comme les allées, les cours ou les boulevards et avenues par sa relative faible largeur notamment, et par l'absence de contre-allées.

5.1- Rôles de la rue :

Les rôles remplis par la voirie sont nombreux :

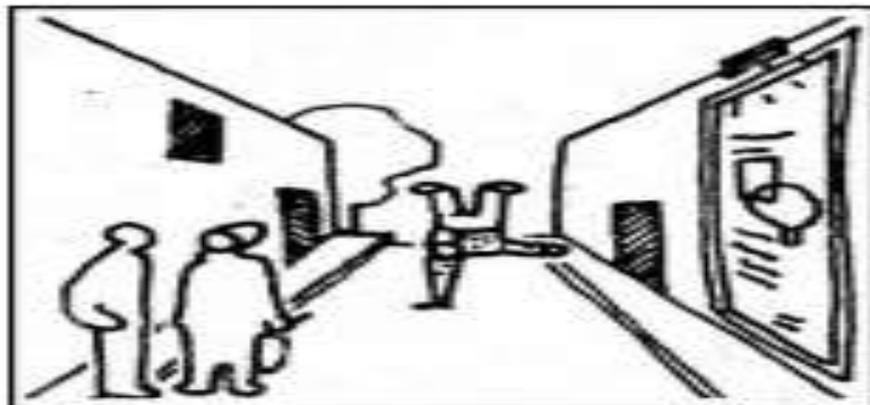
- **Créer un cadre de vie** (voir fig. n°11).



Source : Ministère de l'Équipement, Les voies Urbaine : Guide Technique, SETRA : Division Urbaine.1975, p.05. Création du cadre de vie

Fig 11: La rue et la création du cadre de vie

- **Assumer une fonction sociale** (voir fig. n°12)

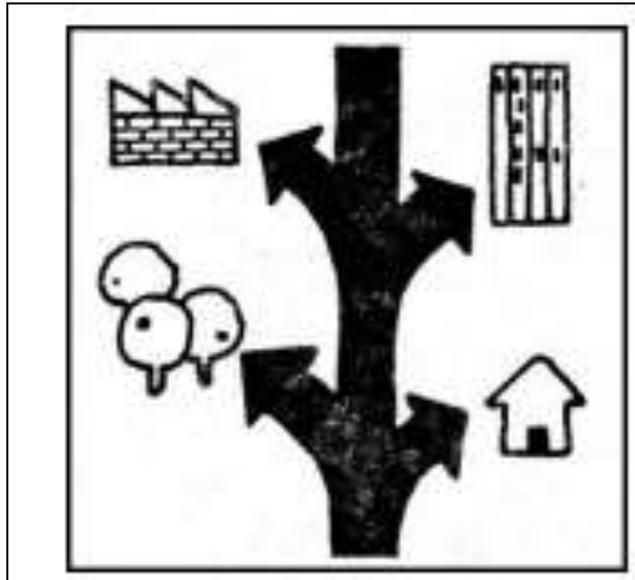


Source : Ministère de l'Équipement, Les voies Urbaine : Guide Technique, SETRA : Division Urbaine.1975, p.05.

Fig 12: La rue assume une fonction sociale.

A New York, on voit à la sortie des écoles, dressée à l'entrée d'une voie généralement secondaire une pancarte portant l'inscription « Play Streets », elle est abandonnée aux amusements enfantins. (Les voies Urbaine,1975)

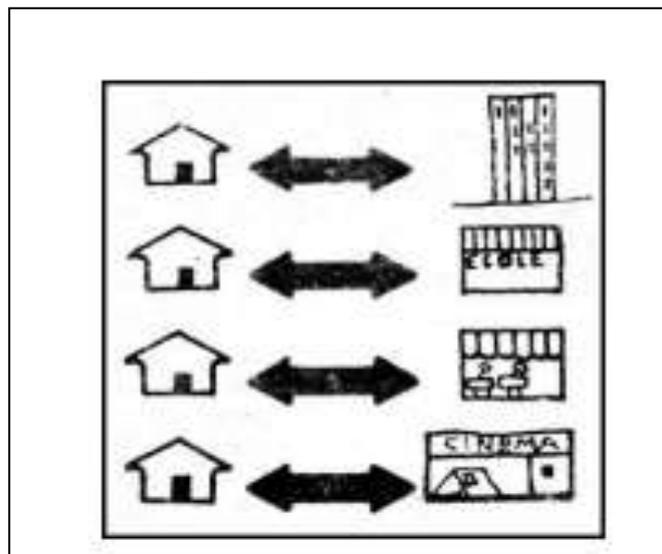
- **Desservir les activités** (voir fig n°13).



Source : Ministère de l'Équipement, Les voies Urbaine : Guide Technique, SETRA : Division Urbaine.1975, p.05

Fig 13: la rue dessert les activités.

- Accueillir les circulations** (voir fig n°14)



Source : Ministère de l'Équipement, Les voies Urbaine : Guide Technique, SETRA : Division Urbaine.1975, p.06.

Fig 14 : La rue Accueille les circulations

5.2- Le déplacement : une lecture de l'espace urbain

Cette lecture a fait naître l'idée de donner au moyen de transport lui-même une qualité scénique et communicative, le transport n'est plus traité comme fonction circulatoire, il contribue avec le traitement des points de desserte du réseau, à articuler territoire local et urbanité, et à faire circuler les signes de l'urbain à travers différents fragments de la ville ou d'agglomérations.

Le déplacement peut contribuer à mettre en valeur les potentialités d'une ville à travers un trajet ou un circuit bien étudié.

Dans ce qui suit, nous essaierons de décrire brièvement quelques-uns de ces espaces urbains publics, notamment la rue, la place, et les jardins publics.

5.3- Typologie des voies :

La voirie rapide assurera la circulation générale de pénétration et de transit au niveau de l'ensemble de la ville.

La voirie artérielle permettra la liaison entre les différents quartiers de la ville, avec un débit maximum, à une vitesse égale à 60 km/h.

La voirie de distribution facilitera les déplacements internes aux quartiers à une vitesse maximale de 50 km/h.

La voirie de desserte permettra, à vitesse réduite, l'accès aux immeubles et aux diverses activités urbaines. Des dispositifs spécifiques pourront exister dans ce type de voie pour limiter la vitesse. Il importe de noter qu'à l'intérieur d'un tissu urbain ancien, une même voirie assume à la fois plusieurs fonctions. Une voirie de distribution est souvent en même temps une voirie de desserte pour les activités qui la bordent; une voirie artérielle assume également la distribution dans le quartier qu'elle traverse.

Le rôle de la voirie a évolué au cours des siècles. Jadis simple lieu de rencontre, aujourd'hui, elle assume un ensemble complexe de fonctions: elle écoule les circulations; elle dessert les activités, elle modèle l'espace urbain, elle crée, un cadre de vie, elle assume une fonction sociale, elle participe à l'enracinement du citoyen.

Il importe donc, que la conception de la voirie s'inscrive désormais dans un cadre élargi, où ne soient pas seuls pris en compte les impératifs de la circulation.

6- Les places publiques : dès ses origines, l'histoire des places est double, fonctionnelle et formelle. Née de la nécessité de se rassembler devant le siège du pouvoir, devant le temple, ou

dans les lieux du commerce, la place devient un support des fonctions essentielles de la cité : l'échange, la rencontre au sens le plus large du mot.

6.1- Définition de la place : le dictionnaire définit la place comme un « lieu public découvert et bordé de maisons ou de monuments », comme « un large espace découvert auquel aboutissent plusieurs rues dans la ville », voire comme un « endroit où ont lieu les prises d'armes et les défilés ».

Depuis un siècle, les définitions sont donc fondées d'abord sur des relations architecturales et fonctionnelles (économiques). Pour Géo B. Ford (**L'urbanisme en pratique, 1920**) le but essentiel d'une place est la distribution du trafic et le stationnement des véhicules devant les édifices publics. L'engouement actuel pour l'agora et le forum de nos villes nouvelles affirme le désir de renouer avec les rôles sociaux que l'on attribue à la ville antique et médiévale, et que Vitruve décrivait dans le premier chapitre du cinquième livre d'Architecture :

«.... l'ancienne coutume était de faire voir au peuple les combats de gladiateurs dans ces places, il faut pour de tels spectacles qu'elles aient, tout autour, des entrecolonnements beaucoup plus larges et que sous les portiques, les boutiques des changeurs aussi que les balcons aient l'espace 30 nécessaire pour faire le trafic et la recette des deniers publics. La grandeur de ces places publiques doit être proportionnée à la population de peur qu'elles ne soient trop petites si beaucoup de personnes y ont affaire, ou qu'elles ne paraissent trop vastes, si la ville n'est pas fort peuplée ».

(Vitruve, les dix livres d'architecture, 1673)

Le mot dans son rapport avec l'architecture exprime plusieurs choses :

- Le lieu même, le terrain obligé ou choisi sur lequel on élève un bâtiment ;
- Celui qu'on laisse vide ou qu'on pratique au milieu d'une ville ou d'un quartier pour l'agrément ou les besoins de ses habitants (culturels ou sociaux) ;
- Celui qui doit servir d'accompagnement à certains objets de décoration.
- Une place est un espace public : son accès est libre et accessible à la foule.
- Elle possède plusieurs possibilités d'accès : carrefour pour le piéton et pour l'automobiliste. - Elle s'étend à ciel ouvert : espace exclusivement extérieur.
- Elle se caractérise par ses frontières et son bâti pour l'usager.
- La place est un lieu de liberté d'expressions.

D'une manière générale, ce que nous avons dit de la rue s'applique à tout espace extérieur libre situé entre les bâtiments.

Cette dernière est née du besoin qu'ont les hommes de se rassembler pour discuter, négocier, converser, assister à un événement (spectacle, ...). Espace polyvalent par excellence, prolongement de l'habitat, la place publique est fréquentée essentiellement par toutes les tranches d'âges. Cet espace urbain public doit être aménagé de manière à ne pas figer les activités (jeux, détente, repos, spectacle...)

6.2- Origine du concept de la place :

Dérivant de son origine latine - plateau : rue large ou place - le mot désigne le tout dans le cas de la place forte, agglomération fortifiée, et de la ville de garnison, ou s'applique à des fonctions caractéristiques lorsqu'il désigne des corps de métiers négociants de la ville avaient coutume de s'assembler.

La recherche étymologique nous a permis de déceler une approche historique et sociale de cette notion :

- La place, mot dérivant du latin populaire (plateau) lui-même dérivant du latin classique (plateau) désigne une large rue, emprunté au grecs (plateau) féminin de (plats) correspondant au mot français « large » (**A.Farouk Tedjari,2000**).

- D'après Larousse 3 volumes en couleur, dictionnaire encyclopédique tome III Ed. Librairie Larousse Canada 1970 « Lieu public, découvert et bordé de maisons et de monuments, la place du marché, la place Vendôme à paris » (**Larousse 3 volumes en couleurs , 1970**)

- R.Krier voit en la place: « le premier type d'espace urbain inventé par l'homme.

Elle résulte du groupement de maisons autour d'un espace libre. Cette configuration permettrait un maximum de contrôles publics dans l'espace intérieur, et constitue ainsi un bon dispositif de défense à l'extérieur, la surface à protéger est minime (**R. Krier, 1980**)

- La place dans le dictionnaire arabe trouve son équivalent (**A.Farouk Tedjari,2000**): « Seeh », espace non bâti, découvert, se trouvant entre les maisons du quartier

. « Rahba » désigne un terrain étendu devant le campement de tentes, là ou les visiteurs étrangers sont accueillis.

Le « Mrah » désigne le campement des caravanes abritant les chameaux. Espace pour marquer une pause, se détendre et se reposer

- Pour le petit Larousse 1991 « la place est un espace public découvert, dans une agglomération».
- Palladio A, « la place désigne un grand espace visible par le moyen duquel on puisse jouir de l'aspect de quelques superbes édifice » (**A. Palladio, 1980**).

Les places publiques de nos jours servent beaucoup plus à procurer de l'air et de la lumière à un tissu urbain très dense. On désigne toute parcelle de terrain entourée de rues et sur laquelle on a renoncé à élever toute construction comme « place ».

6.3- Les rôles de la place :

Une place peut être belle ou laide, agréable ou déplaisante, nous l'aimons ou nous l'évitons. Ces sentiments, qu'ils soient très largement communs ou strictement individuels résultent de notre lecture d'un lieu, de son paysage. En plus des aspects affectifs et sentimentaux, nous avons tout simplement besoin de nous orienter, de nous retrouver afin de « pratiquer » ce lieu

- d'y vivre.
- Un repère exceptionnel du paysage
- Voir et observer
- Les articulations de la structure urbaine.

6.4- Les fonctions des places publiques :

Parce que nous avons choisi de privilégier les rôles et les pratiques citadines, les fonctions sont rattachées aux thèmes concernant le « vécu ». Les fonctions les plus couramment présentes sur les places publiques procèdent évidemment de la nature même de celles-ci vouées au rassemblement et au passage : la circulation et le commerce. Viennent ensuite les activités sensibles à un certain décorum que procure le dégagement des façades : administration, culte, bureaux. L'habitat est le complément banal mais les plus belles maisons du quartier se trouvent sur la place aussi bien que le long des principales avenues.

7- Types des places publiques : Cloquet L fait remarquer qu'il existe trois types de places publiques (**Cloquet L**) :

7.1 - Les places de circulation : les places de circulation se situent aux croisements des voies (rond point) et destinées spécialement au trafic routier. A titre d'exemple on a la place des Martyrs au centre ville de Constantine, la place du 1^{er} mai à Alger et la place de la concorde à Aix-en-Provence (France) (voir fig n° 15).



Source : Jean-Marie GILLON. Les places publics un enjeu local et régional. © MRW, DGATLP, 2e édition, revue et complétée, 2006.

Fig 15:La place Place Charles II. Charleroi Belgique

7.2- Les places d'agrément :

Elles sont situées dans le tissu urbain plus ou moins dense, ces places dégagent une vue agréable, elles procurent de l'air et de la lumière et servent aux jeux et aux rencontres, et aux réunions publiques (voir fig n°16)



Source : Jean-Marie GILLON. Les places publics un enjeu local et régional. © MRW, DGATLP, 2e édition, revue et complétée, 2006.

Fig 16 : La place du marché à Namur (Place du Marché aux Légumes). Commerces, cafés et restaurants assurent l'accueil et le contrôle social de la place.

7.3- Les places monumentales : ce sont des places généralement encadrées par des bâtiments avec des façades monumentales et dont le centre est soit vide, soit occupé par un monument (voir fig n°17).



Source : Paris1900.lartnouveau.com de _gaulparis1900.lartnouveau.com/pari

Fig 17 :La place de Charles de Gaulle Etoile à Paris - France.

Dans cette catégorie on a : la place de la mosquée, de l'église, de l'hôtel de ville, du château, celle du palais de justice et celle de la gare On a une double fonction de ces places :

- Une extension de la fonction de l'équipement principal qui en fait partie, vu le flux important de fréquentation : mosquée, marché, mairie.
- Elle permet de mieux exposer un édifice important et participe à l'aération du tissu urbain généralement dense au centre ville.

7.4- La place d'armes :

Elles dérivent d'un élargissement, ou d'une fortification, ces places occupent en général une position centrale et sont reliées directement au périmètre à défendre. Elles sont de vastes esplanades destinées aux entraînements et aux rassemblements militaires.

7.5- La place du marché :

C'est le lieu où se tient habituellement le marché plus ou moins grand par son aménagement spécialisée. Presque toutes les villes anciennes possèdent ce genre de place, elles sont souvent associées à d'autres fonctions principalement religieuse, ce qui justifie la présence de mosquée et de l'église dans le prolongement de la place (voir fig n° 18).



Source : Jean-Marie GILLON. Les places publics un enjeu local et régional. © MRW, DGATLP, 2e édition, revue et complétée, 2006

Fig18 : Place des terreaux à Lyon. Hôtel de ville et Musée des Beaux-Arts,... les édifices publics organisent l'espace urbain

8- Les espaces verts :

Les espaces verts publics urbains sont considérés comme des équipements urbains à part entière. Leurs formes, leurs emplacements tout comme leurs superficies diffèrent en fonction des besoins spécifiques auxquels ils répondent et de l'environnement urbain auquel ils sont intégrés.

Ce sont des éléments de l'esthétique urbaine.

Il s'agit d'aménager des espaces naturels de respiration, de détente et de loisirs à destination des urbains. Les espaces verts répondent également à d'autres fonctions : ils peuvent être des espaces de production, tels les forêts ou l'agriculture, de préservation des ressources naturelles et humaines, d'ouverture pour la détente, l'oxygénation ou les loisirs.

8.1- Définition du concept d'espace vert :

Ils sont nécessaires à la ville en tant que purificateur de l'atmosphère et aérateur du tissu urbain. Indispensable à la vie de l'homme, par leur influence bénéfique sur la santé physique et morale, Ils sont lieux privilégiés des citoyens, car ils répondent à leurs besoins de détente, de repos, et de promenade.

D'après B.Desert « les espaces verts répondent à des besoins d'évasion, d'isolement, de détente, d'air pur pour les citadins, à un attrait croissant de la nature» (**J.P.Muret & Y.M.Allain & M.L.Sabrie, 1987**).

Pasquier, 1971 définit l'espace vert comme étant : »le lieu garni d'un tapis végétal permanent, naturel ou artificiel, urbain, suburbain ou rural, et dont la fréquentation et l'usage sont réservés à l'exercice, l'éducation et le délasserement de l'homme.

Le terme « espace vert » est nouveau puisqu'il fut utilisé pour la première fois dans la loi d'orientation foncière française de 1967 (art: 1) qui définit comme une surface réservée aux parcs et aux jardins dans la zone urbaine. » (**A.Plane, 1980**).

L'espace vert se définit par contraste avec le milieu urbain :

- Un espace de liberté qui s'oppose aux contraintes imposées par la ville : une circulation non entravée, espace de vagabondage et de flânerie.
- De grands espaces ouverts qui s'opposent à l'étroitesse des espaces fermés bâtis.

Une dimension naturelle liée au végétal qui contraste avec la dimension artificielle du milieu urbain : l'un semble vierge d'intervention humaine par opposition à l'autre dessiné et conçu par l'homme. (**Merlin et Françoise Choay,2005**)

8.2- Les catégories d'espaces verts :

On peut retenir, pour établir un classement des espaces verts urbains, certains critères tenant à la localisation (urbaine, suburbaine, périurbaine...), au degré d'aménagement (aménagé, peu ou pas aménagé...), au degré d'ouverture au public (ouvert, fermé, payant, gratuit...), au type de gestionnaire, à la distance à la résidence, aux types d'utilisateurs (enfants, adolescents, personnes âgées...).

La notion d'espace vert recouvre une grande diversité d'aménagements, il peut s'agir de jardins publics, aires de jeux d'enfants, parcs d'animaux, jardins botaniques, circuits de promenade, parcours de santé, stades, terrains de sports, jardins familiaux, cimetières. (**J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L-Sabrie**)

8.2.1- Les jardins :

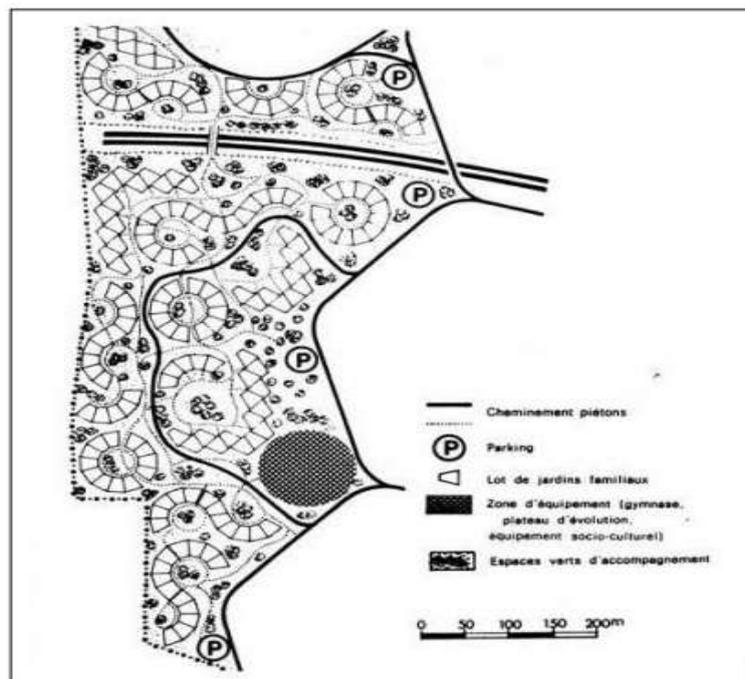
Parmi les espaces verts urbains à usage privatif, on peut distinguer les jardins privés et les jardins ouvriers. Les jardins privés sont des espaces d'agrément, de surface réduite, qui jouxtent le plus souvent un lieu d'habitation, une maison individuelle. (voir fig n° 19).



Source : Ron Lutsko, Jr, Landscape plans, Ed. OrthoBook, San Ramon, CA.1989, p.10

Fig 19: Jardin privé d'une maison individuelle.

Les jardins ouvriers ou familiaux sont des parcelles groupées sur des terrains d'une superficie de 1 à 10 ha, situés soit proximité d'un groupe important d'habitations de la ville, soit plus éloignés en périphérie (**J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L-Sabrie**) (voir carte n° 01 et fig n° 20)



Source : J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L-Sabrie, Les espaces urbains : concevoir, réaliser, gérer, Ed. Le Moniteur. Paris

Carte N° 01 : Un lotissement de jardins familiaux à Strasbourg.



Source : fr.wikipedia.org

Fig20: jardins publics. Jardin du Luxembourg à Paris France.

8.2.2- Squares :

Le square est un espace vert de dimensions réduites variant de quelques centaines de m² pour les plus petits à 4 ou 5 ha pour les plus grands. (J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L-Sabrie)

8.2.3- Les parcs :

Les parcs de quartier peuvent s'organiser autour d'un plan d'eau ou d'un massif boisé préexistant. Composés en majorité d'espaces créés (pelouses, boisements, aires de jeux), ils offrent un lieu de repos, de détente et de pratique d'activités récréatives. (voir fig n° 21).



Source : <http://www.paris.fr>

fig21: Parc de Bercy Paris

Les parcs centraux sont des espaces beaucoup plus grands (20 ha et plus), à caractère végétal très marqué, où les installations spécifiques mobilisent moins de la moitié du terrain d'assiette. (voir fig n°22).



Source : Michael Spens, Paysages contemporains, Ed. Phaidon. 2005, p 172.

Fig 22: Le pavillon d'art contemporain, France

8.2.4- Les espaces bleus :

Les plans d'eau et leur environnement immédiat constituent un agrément important et un des éléments privilégiés d'un paysage urbain de qualité.

De plus, les plans d'eau sont, pour les plus importants, les supports d'activités de loisirs de plein air tels que : la pêche et la baignade.

8.2.5- Les aires de jeux :

Lors de la conception des aires de jeux, l'objectif prioritaire est d'organiser des espaces de dimensions suffisantes à partir d'un aménagement élémentaire des sols et de quelques installations simples dépourvues de danger. (voir fig n° 23).



Source : Wikipedia

Fig23 , 24 Aire de jeux de l'Avenue d'Iéna à Paris France.

- Le premier impératif de cette organisation concerne la sécurité
- Le second impératif est de constituer un monde à l'échelle des enfants qui réponde à la logique de leurs jeux et activités.
 - Quels que soient l'âge des enfants et les activités pratiquées, trois éléments essentiels constituent les aires de jeux pour enfants : les mouvements du sol, le végétal et l'eau.
 - Lors de la conception de ces aires de jeux, il est utile de distinguer quatre groupes d'âge ayant des besoins spécifiques.
- Les terrains de jeux destinés aux moins de 3 ans sont situés de préférence à 50 m Environ de l'habitat ; ils sont enclos et réservés à l'usage de ces très jeunes enfants. **(J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L-Sabrie)** (voir fig n° 25).



Source J-P-Muret, Y-M-Allain, M-LSabrie, Les espaces urbains : concevoir, réaliser, gérer, Ed. Le Moniteur. Paris1987, p.354.

Fig25: Jeux de plein air.

- Pour les enfants de 3 à 7 ans, le terrain affecté doit être partiellement séparé de celui des plus grands du fait des risques liés à l'usage de la bicyclette ou des jeux de ballons. Il faut prévoir environ 10 m² par enfant. (J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L-Sabrie) (voir fig n° 26).



Source J-P-Muret, Y-M-Allain, M-LSabrie, Les espaces urbains : concevoir, réaliser, gérer, Ed. Le Moniteur.
Paris1987, p.355.

fig 26: Equipement pour jeux sportifs.

Conclusion du chapitre 3

L'espace public n'est un espace de liaison entre les éléments bâtis de la ville ni un espace technique pour le passage des différents réseaux ou un espace de déplacement, au contraire c'est le lieu d'appropriation des différents groupes sociaux. Il est multiple par sa forme, il est place ou esplanade, rue, boulevard ou avenue, mais aussi voie ou parking ou d'abord de zone, Il peut être jardin, square, grand parc urbain. De tous ces espaces, aussi différents soient-ils, se développe la vie sociale. Ce sont des lieux de mixité sociale, où les relations entre les individus prennent une place de plus en plus importante.

CHAPITRE 4

METHODES ET OUTILS
D'INVESTIGATION

1.2- Relief

1.2.1- Les zones plaines :

- Situées au nord, le long de la bande littorale allant des petites plaines de Jijel, les plaines d'El-Aouana, le bassin de Jijel, les vallées d'Oued Kébir, Oued Boussiaba et les petites plaines de Oued Z'hor.

1.2.2- Les zones de montagnes :

-Groupe 1 : zones moyennes montagnes situées dans la partie littorale et centrale de la wilaya.

-Groupe 2 : zones de montagnes difficiles situées à la limite sud de la wilaya.

1.3- Climat

- La région de Jijel est considérée parmi les régions les plus pluvieuses d'Algérie. Elle est caractérisée par un climat méditerranéen, pluvieux et froid en hiver, chaud et humide en été. Les températures varient entre 20C° et 35C° en été à 5C° à 15C° en hiver. La saison de pluie dure environs 06 mois.

- Les précipitations moyennes annuelles enregistrées dans la wilaya varient de 800 à 1200 mm/an.

2- Population

- La Wilaya de Jijel compte au dernier RGPH d'Avril 2008 une population de 636.948 habitants. Au 31/12/2009, cette population est estimée à 653.272 habitants, Soit un volume additif de 16.324 habitants.
- Les taux bruts de natalité, de mortalité et d'accroissement naturel sont respectivement de 19,20%, 04,14% et 1,40%.
- La population de la wilaya se trouve concentrée en grande partie dans le Nord.

3- Le centre-ville de Jijel :

3.1- Délimitation du site :

Le site de la nouvelle ville s'étend sur une forme triangulaire épousant la forme de la plaine, le noyau originel, formant l'actuel centre-ville présente les trois limites suivantes :

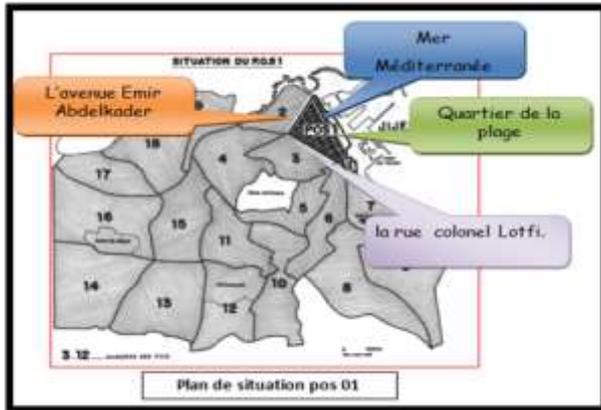


Fig 29: Plan de situation POS1



(Source : Google Earth 2016 améliorée par l'auteur.

Fig 30 : Vue aérienne du centre-ville de Jijel 2015.

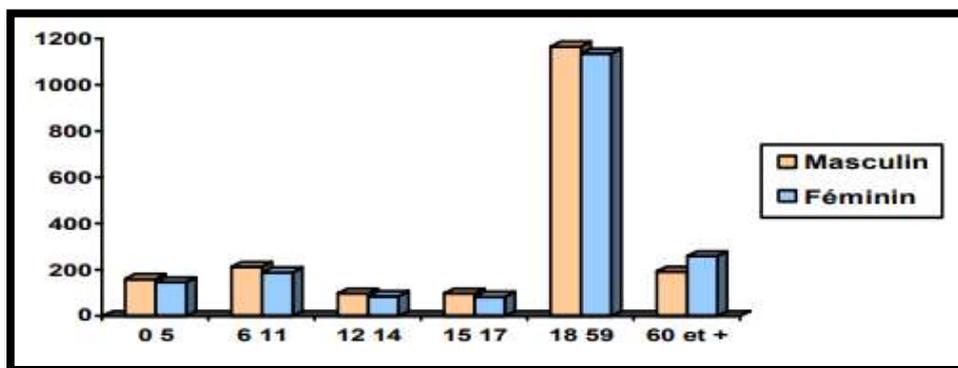
- La rue Vivonne, reliant la citadelle à Djebel Ayouf et formant limite avec la plaine du côté Nord-ouest (l'actuelle avenue l'Emir Abdelkader).
- L'avenue Gadaigne, constituant la limite Nord-est avec le port et l'arrière-port (dénommée actuellement avenue du 1^{er} Novembre 1954).
- La rue Clair ville, qui donne limite à la plaine du côté Sud-ouest (l'actuelle avenue Abdelhamid Benbadis).

3.1.1- Caractéristiques démographiques et économiques

3.1.2- La structure démographique :

L'aire d'étude présente une pyramide des âges particulière caractérisée par :

- une surreprésentation des adultes : 60,2 % de la population sont âgés de 18 à 59 ans contre 49,9 % pour l'ensemble de la commune de Jijel.
- une sous représentation des jeunes : 28,00 % de la population ont moins de 18 ans, contre 43,4 % pour l'ensemble de la commune de Jijel.



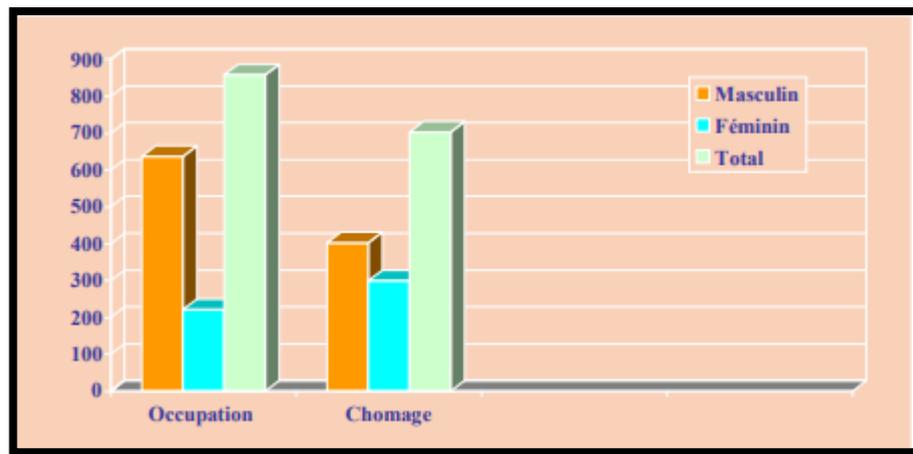
(Source : SAFRI,2008)

Fig 31 : Répartition de la population du centre-ville de Jijel par sexe et par tranche d'âge.

3.1.3- L'emploi et l'activité

La population du centre-ville de Jijel présente les caractéristiques socioéconomiques suivantes :

- une population active prédominante : 40,9 % de la population totale.
- un taux d'occupation faible, seulement 55 % des actifs sont occupés et le taux de chômage s'élève à 45 %, soit près de 1 actif sur 2 au chômage.
- une structure d'activité dominée par le tertiaire, qui fournit 84,5 % des emplois.
- le commerce qui occupe la première place avec 33,3 % des emplois.



(Source : SAFRI,2008)

Fig 32: Répartition de la population active : occupation /chômage

4- L'habitat :

4.1- La typologie de l'habitat :

Les types d'habitat existants au niveau du centre-ville sont les suivants (voir fig n°33):



(Source :SAFRI,2008)

Fig 33 : Les types d'habitats existants au niveau du centre-ville de Jijel

<p>Habitat</p>	
<p>L'habitat individuel colonial</p> <p>Ce type d'habitat est le plus dominant. Il occupe de grandes parcelles sur rue. Les constructions se présentent en un logement d'un ou deux niveaux</p>	
<p>L'habitat individuel arabe :</p> <p>Ce type d'habitat occupe de petites parcelles où l'accès se fait soit par la rue qui limite l'îlot soit par des impasses exiguës, cas des parcelles enclavées. Les constructions sont en général ont un seul niveau.</p>	
<p>L'habitat individuel récent :</p> <p>Ce type d'habitat regroupe les constructions récentes réalisées soit dans le cadre des rénovations ponctuelles de constructions vétustes, soit des constructions réalisées sur des parcelles libres.</p>	
<p>L'habitat collectif colonial</p> <p>Ce type d'habitat se présente sous trois formes : Forme immeuble de rapport ; Forme Haras ; Forme HLM :</p>	
<p>L'habitat collectif récent :</p> <p>Le collectif récent correspond à cet immeuble d'habitat promotionnel sur huit niveaux. Le rez-de-chaussée de cet immeuble est réservé aux commerces et les étages supérieurs aux logements</p>	

4.2- Les équipements

Parmi les équipements existants au niveau du centre-ville sont les suivants (voir fig n°34)



Fig 34: Les équipements existants au niveau du centre-ville de Jijel

5- Le tracé

La zone d'étude est caractérisée par une trame orthogonale régulière incluse dans une assiette de forme triangulaire. Elle est structurée principalement par 3 grands axes :

L'avenue Emir Abdelkader.

L'avenue 1^{er} novembre 1954.



L'avenue Abdelhamid Ben Badis

Fig35: les trois axes structurants du centre- ville coloniale

5.1- Les voiries

Le tissu urbain de la ville s'organise selon un réseau de voies primaires (les avenues Emir Abd El Kader, Abdelhamid Ben Badis, 1 Novembre 54 et le boulevard Hocine Roui bah) qui structurent la ville, ces voies primaires sont considérées comme de grandes couloirs qui facilitent le transit et relie la ville aux quartiers voisins. A côté de ces voies principales viennent s'articuler des voies secondaires et tertiaires



Fig36: La voirie au niveau du triangle historique

5.2- Les ilots

On a deux types des ilots qui sont de forme :

- Régulières : ce sont ceux qui suivent l'ancien tracé colonial.
- Irrégulières : c'est le résultat du découpage non planifier.

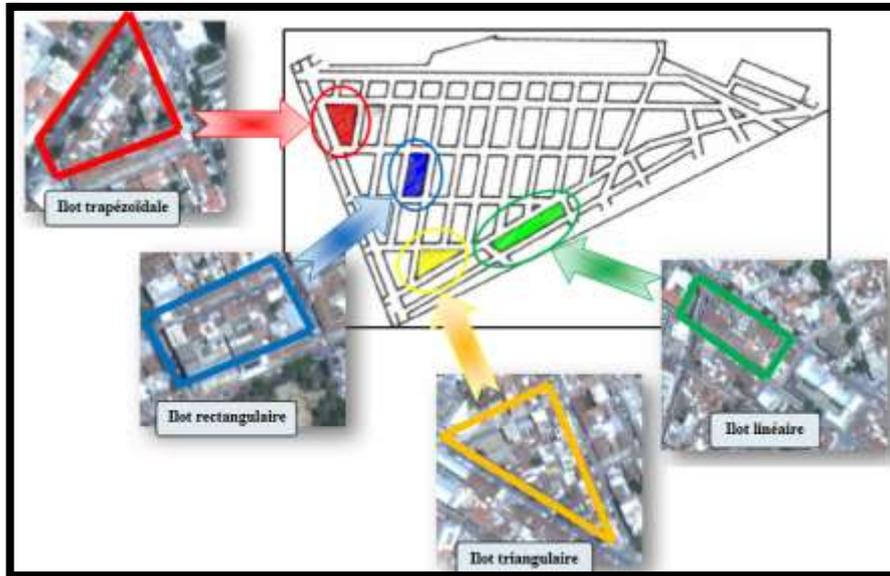


Fig 37: la typologie des ilots (les différentes formes des ilots)

6- Les places publiques et jardins

6.1-Les espaces libres aménagés :

Constitués par les places et jardins, les espaces libres aménagés sont des pôles d'attraction et des lieux de détente très appréciés par les citoyens.

6.2-La place de la république : la place de la république est située à proximité d'un nœud important : le giratoire de la mairie. Elle matérialise l'accès au vieux port et se caractérise par ses mouvements de circulation, sa fréquentation par le public, son confort climatique assuré par les grands arbres qui y sont plantés, et surtout la statue du pêcheur placée au milieu. La réhabilitation de cette place avec le jet d'eau du giratoire en face a permis sa mise en valeur. Les travaux, menés durant l'année 2005 par les services de l'APC sous l'impulsion du wali, ont rencontré l'écho escompté chez la population.

6.3-Les places de la partie centrale : la place AbaneRamdane et la place Khemisti sont situées sur une même ligne dite d'animation vu la concentration des équipements publics et les activités commerciales à ce niveau. Elles présentent une certaine vitalité spécialement durant la période estivale.

6.4-La place Baba Aroudj : la place Baba Aroudj est située à proximité d'un carrefour important à l'Est du centre-ville. Malgré qu'elle présente une belle perspective, la densité de fréquentation dans cette place est très faible vu qu'elle est cernée par un trafic mécanique lourd

6.5-Le jardin de l'horloge solaire : le Jardin est situé à proximité de la place Baba Aroudj, la densité de fréquentation dans cette place est faible bien qu'elle présente de nombreuses potentialités : situation en croisement de deux boulevards (Hocine Rouibah et 1er Novembre 1954), vue panoramique sur la mer et le port...etc. Constituant une centralité intéressante, ce jardin mériterait un traitement adéquat pour sa mise en valeur et sa pratique davantage par le public

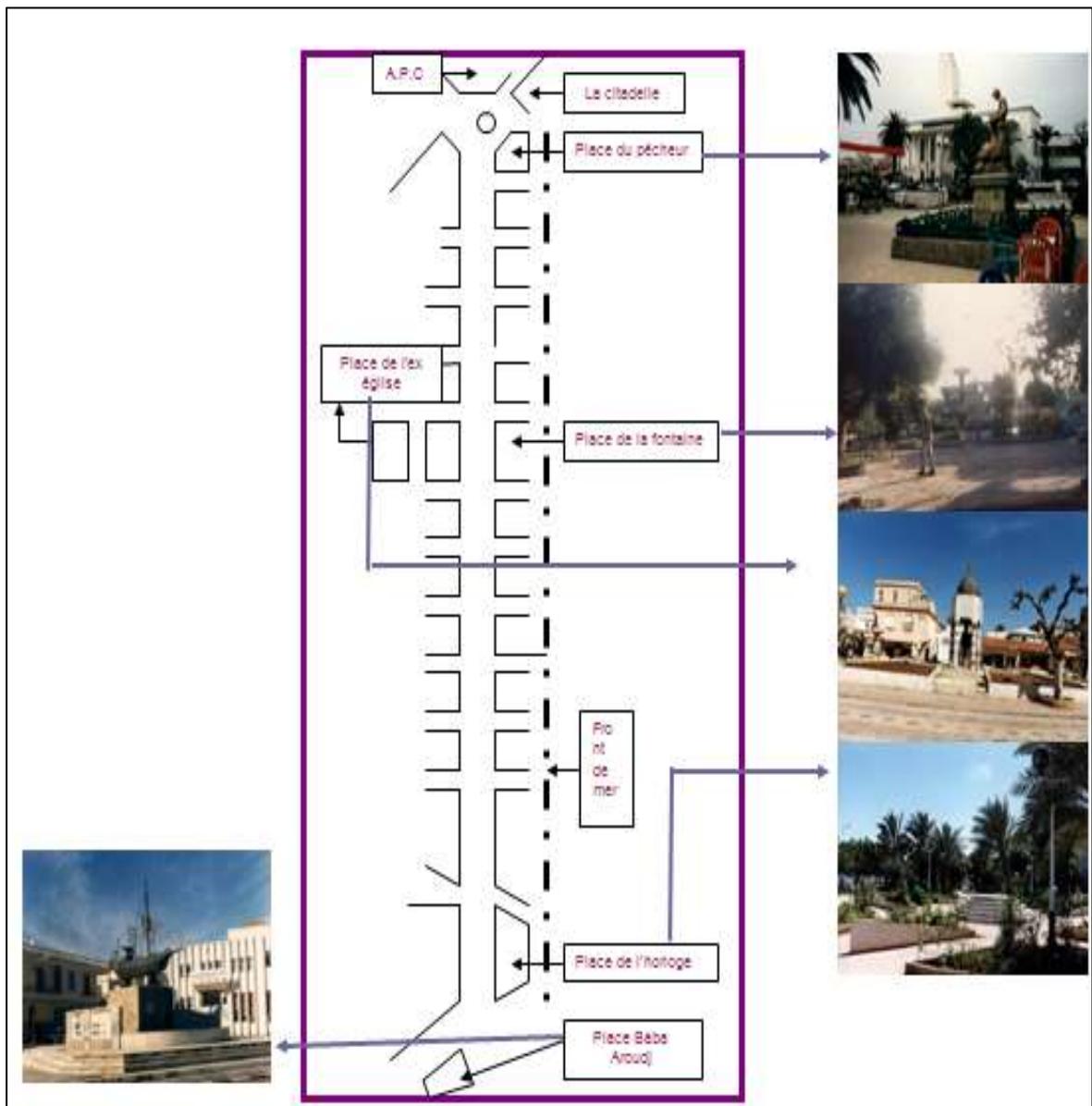


Fig38: Les places publics au centre-ville de Jijel

7- Circulation et transport urbain

Le réseau de transport en commun de la ville compte 159 minicars assurant la liaison entre le centre et les différents quartiers de la ville par une dizaine de lignes. L'ensemble de ces lignes transitent par le centre-ville et empruntent les couloirs de circulation constitués par les grandes artères, où des points d'arrêt sont implantés, créant souvent des situations d'encombrement et de perturbation de la circulation. Cette situation interpelle les responsables locaux pour mettre en place un plan de circulation efficace et réfléchir aussi à l'utilisation d'un moyen de transport en commun plus approprié et causant moins de gênes.

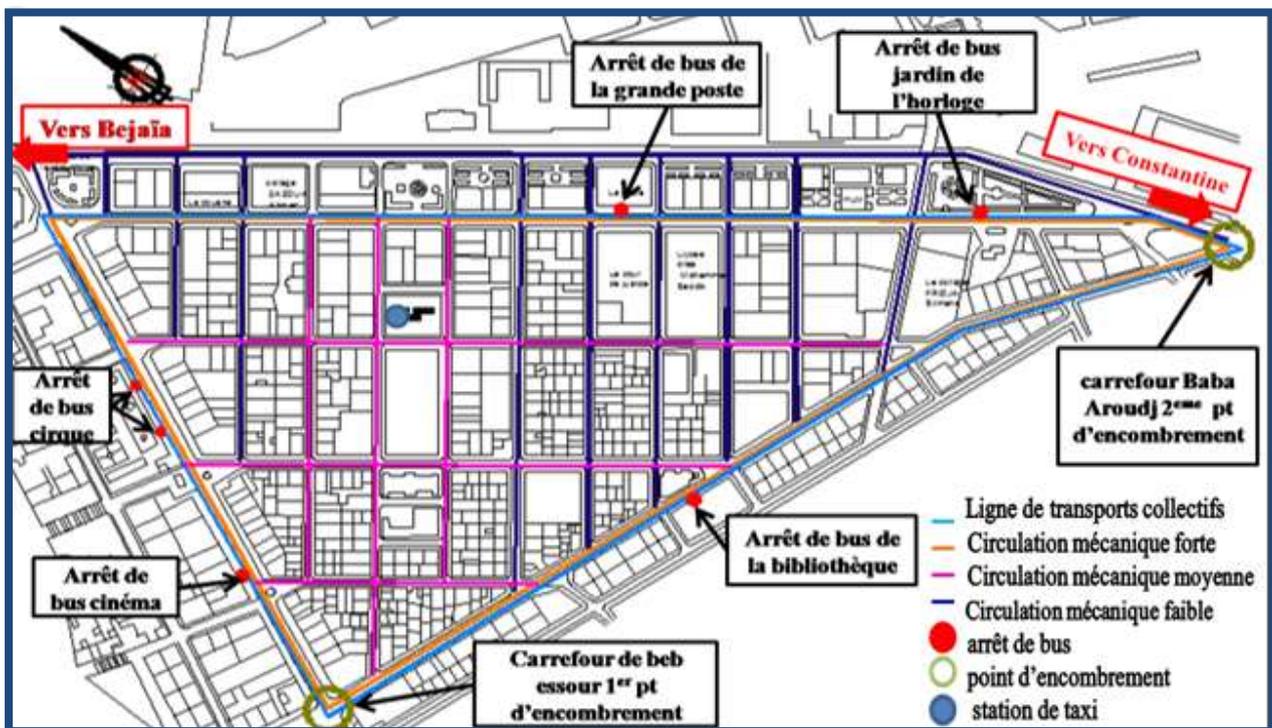


Fig39: Circulation et transport urbain

8- Les activités

Le centre-ville présente une fonction économique tertiaire visible surtout au niveau des commerces et des services et une fonction sociale grâce aux échanges, communications et rencontres, portés essentiellement par les espaces publics. De plus sa proximité de la mer lui donne une vocation touristique mais qui tarde à s'affirmer.



Fig40: Les différents activités dans le triangle historique (Source : SAFRI ,2008)

9- Méthodes d'investigations :

9.1- L'enquête par questionnaire :

Le questionnaire : Le questionnaire est une méthode de recueil d'informations mise en place afin d'expliquer et de comprendre des faits, c'est une méthode seulement collective. En effet, c'est la quantité d'éléments collectés qui confère au questionnaire sa validité et qui permet aux données d'être jugées authentique (VILATTE, 2007).

9.1.1- Le formulaire de questions :

Nous avons réalisé un questionnaire aux habitants du centre-ville de Jijel l'Avenue 1^{er} novembre. Il a été divisé en 04 rubriques : le profil et l'identification de l'habitant, le logement collectif, les activités à l'intérieur du bâtiment, les espaces publics

Deux types de questions ont été posés lors de notre enquête :

- **Les questions ouvertes** : ce genre de questions donne à l'individu la liberté de s'exprimer comme il le souhaite avec ses propres termes.
- **Les questions fermées** : les questions et la liste de propositions à soumettre au participant sont fixées à l'avance. Ceci afin de permettre au locuteur de faire le meilleur choix possible (COMBESSIE, 2010).

Nous avons établi le questionnaire en 02 langues : arabe et française, ensuite une distribution électronique de ce dernier à l'aide de Google Forms sur plusieurs pages de Facebook ...

9.1.2- La taille de l'échantillon sélectionné :

D'après SINGLY (2003), l'échantillon est l'ensemble des éléments sur lesquels porte l'investigation (individus, objet...etc.). Alors que l'échantillonnage est l'ensemble représentatif d'une sélection d'éléments de la population. (RUBBERS, 2006).

Pour notre cas, nous avons opté pour une enquête à base d'un échantillonnage non probabiliste. Notre échantillonnage est composé de la population de la zone frontalière Mila Jijel avec les touristes qu'y visitent. Étant donné que notre population est infinie et inconnue, car on ne peut pas connaître le nombre exact des touristes, on applique la formule de Cochran (1977) :

$$Te = Z^2 \cdot P \cdot (1-P) / E^2$$

Où :

Te = taille de l'échantillon

Z = valeur critique qui dépend du niveau de confiance (NC) souhaitée

E = niveau de précision ou marge d'erreur souhaitée

P = proportion de la population qui a l'attribut (le caractère particulier) en question ou degré de variabilité. Pour une population inconnue on prend P=0.5 qui produit la taille maximale possible de l'échantillon. On a pris le niveau de précision de $\pm 7\%$, un niveau de confiance de 95%, le calcul pour la taille requise de l'échantillon sera comme suit :

P=0.5 ; Z=1.96 pour un NC de 95% ; E=0.07

$$Te = Z^2 \cdot P \cdot (1-P) / E^2$$

$$Te = 1.96 \cdot 1.96 \cdot 0.5 \cdot (1-0.5) / 0.07^2$$

$$Te = 196 \text{ personnes}$$

On majore le résultat obtenu et on prend un échantillon de : 200 individus pour éviter tout risque de rejet.

Conclusion du chapitre 4

Nous avons présenté le centre-ville de Jijel aussi les outils et les méthodes d'investigation utilisées à l'aide de l'enquête par questionnaire. Ces méthodes nous permettent d'obtenir des résultats qui vont répondre à la problématique posée, et aux questions de recherche.

CHAPITRES 5
RESULTATS ET
INTERPRETATION

Généralités :

Dans ce chapitre on va présenter les résultats de notre recherche, cela se fait d'un part par l'enquête par questionnaire dont le but est de comprendre l'organisation de l'habitat collectif et le fonctionnement de l'espace public dans la ville de Jijel exactement dans l'avenue 1^{er} novembre et traiter ses problèmes rencontrés.

1-Lecture et discussion des résultats du formulaire de questions

1.1-PROFIL DE L'ENQUETE :

Une population Masculine jeune et cultivée.

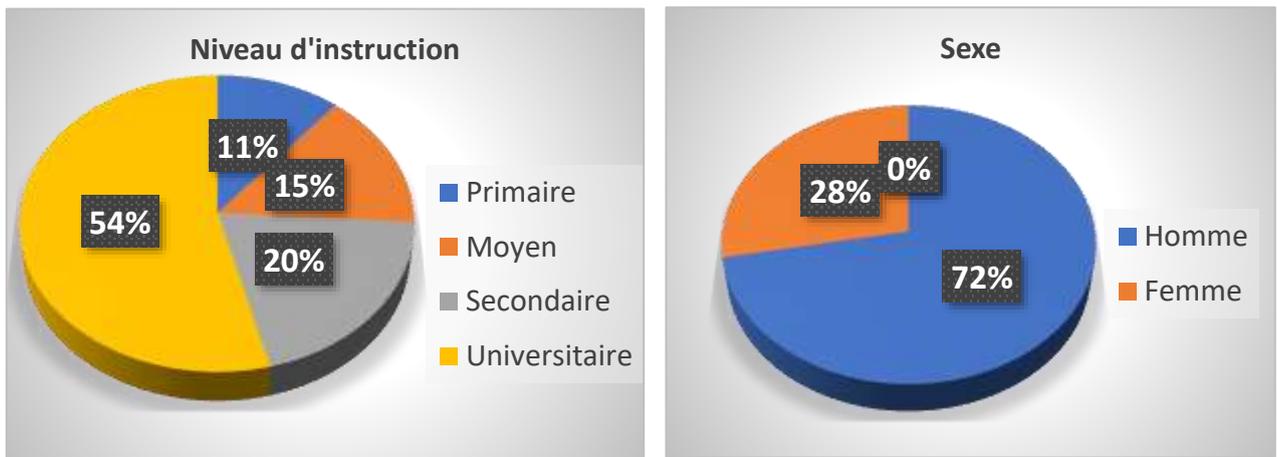


Fig41: Niveau d'instruction.

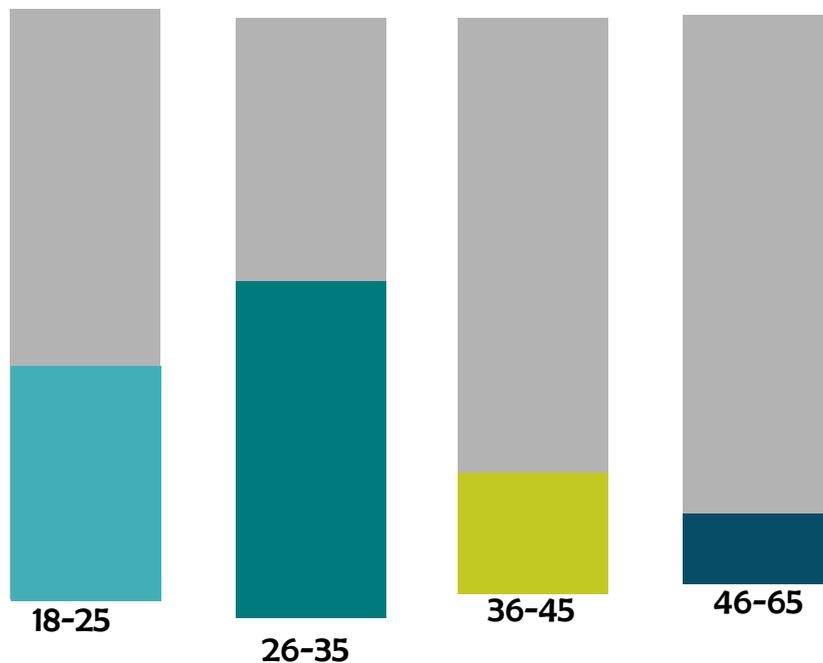


fig43 : Les catégories d'âges

2- LE LOGEMENT COLLECTIF

L'évaluation de la population en ce qui concerne l'état du logement collectif dont 54% entre eux voient qu'il est dans un moyen état.

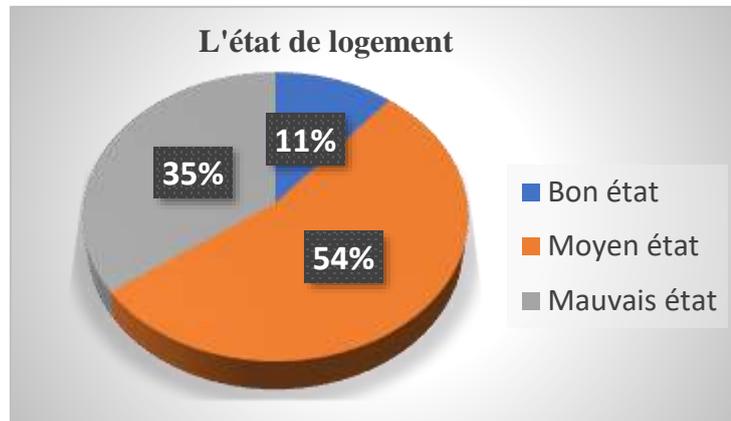


Fig44: L'état du logement collectif

Le Manque d'éclairage, d'issue de secours et de propreté à l'intérieur du bâtiment dont la plupart des habitants déclarent qu'ils n'existent pas.

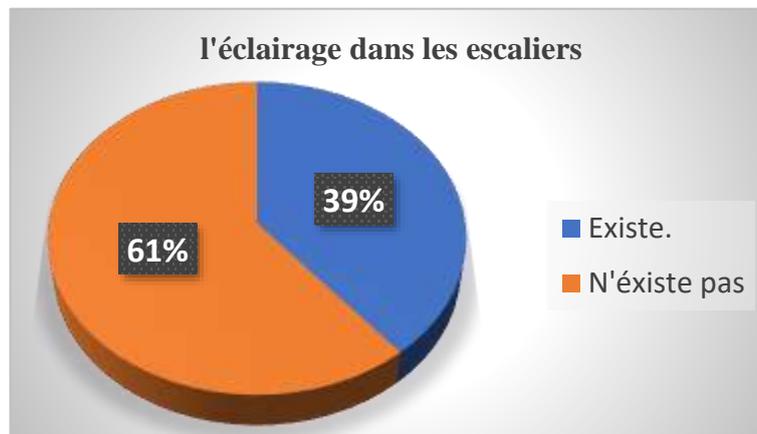


Fig45:L'éclairage dans les escaliers du bâtiment collectif

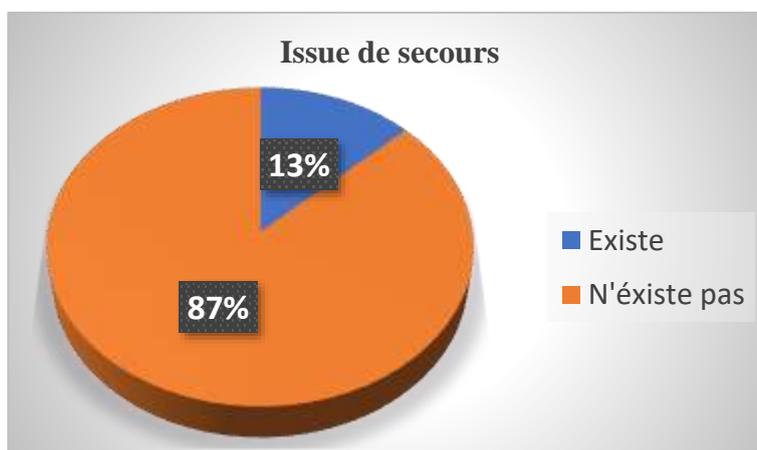


Fig46 : L'issue de secours dans l'habitat

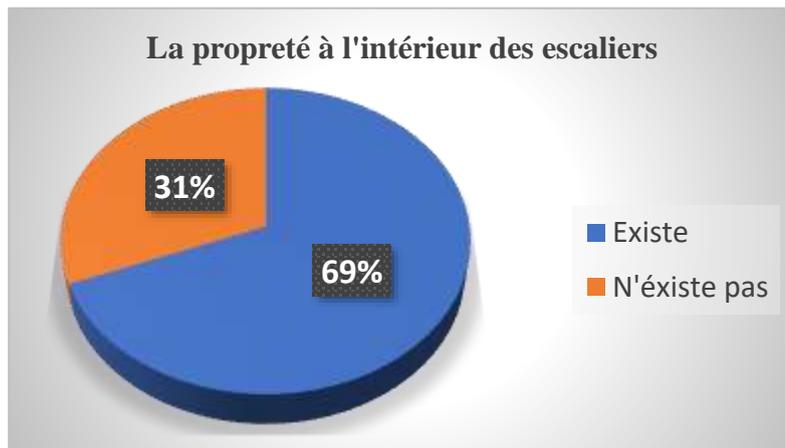


Fig47 : La propreté à l'intérieur des escaliers du bâtiment collectif

Une qualité moyenne de l'électricité dans l'habitat collectif

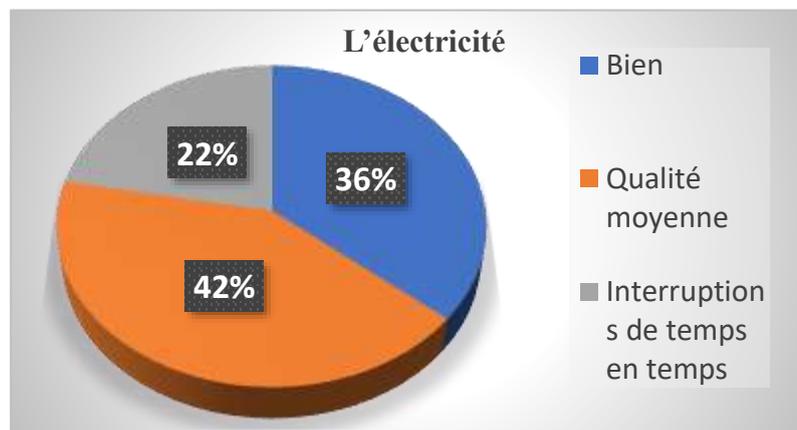


Fig48: L'électricité

Une qualité moyenne de l'eau avec des interruptions de temps en temps

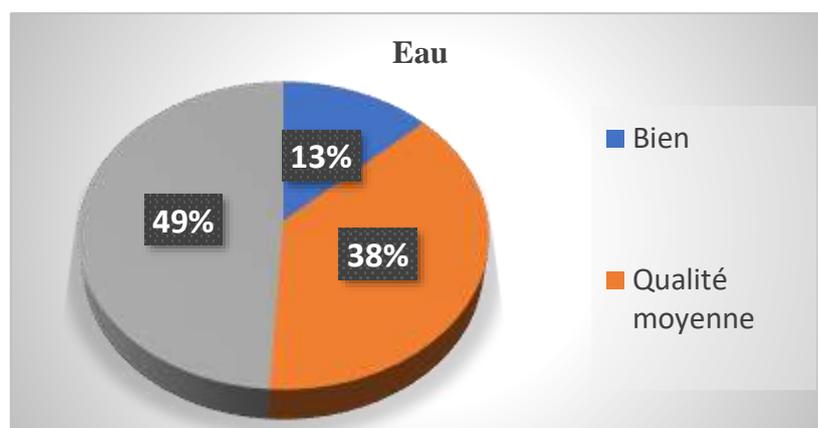


Fig49 : L'eau

3-LES ACTIVITES A L'INTERIEUR DU BATIMENT

La majorité des résidents conviennent que la présence d'activités à l'intérieur du bâtiment affecte la qualité de vie dont 73% entre eux votent par oui.



Fig50 : L'opinion des habitants aux activités au sein du bâtiment

Concernant les effets des activités au sein du bâtiment le bruit constitue le taux le plus élevé

Et par la suite l'encombrement au niveau des escaliers et parking, et finalement les déchets par un pourcentage de 16%

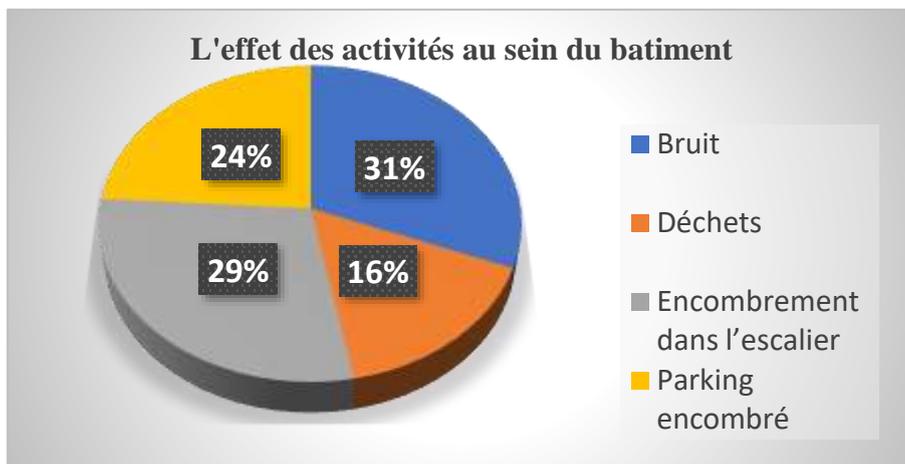


Fig51 :L'effet des activités au sein du bâtiment collectif

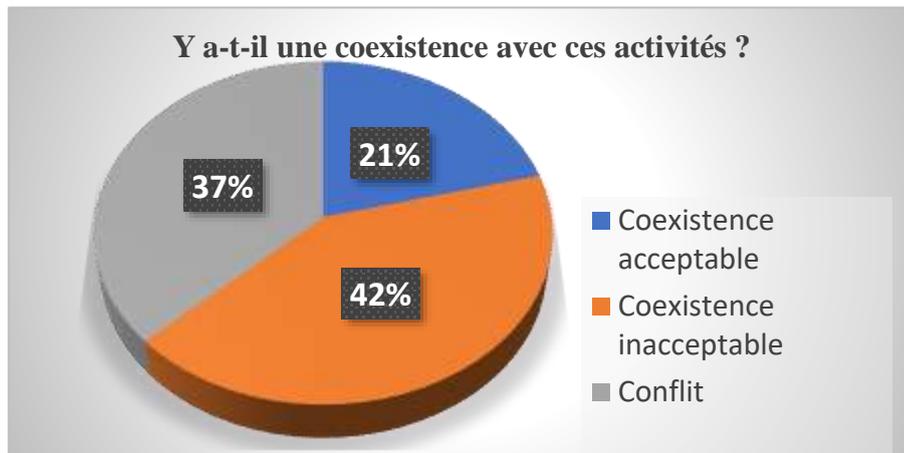


Fig52: La coexistence des habitants avec les activités au sein du bâtiment

4- Les espaces publics

Les jardins publics constituent le taux le plus élevé pour la catégorie de 20-60 ans, les espaces verts, viennent en deuxième position. Pour la catégorie de +60ans, les espaces verts viennent en première position, suivi des jardins publics. Pour la catégorie de -20ans, les espaces publics sont les places, les parcs et les trottoirs avec des pourcentages très rapprochés.

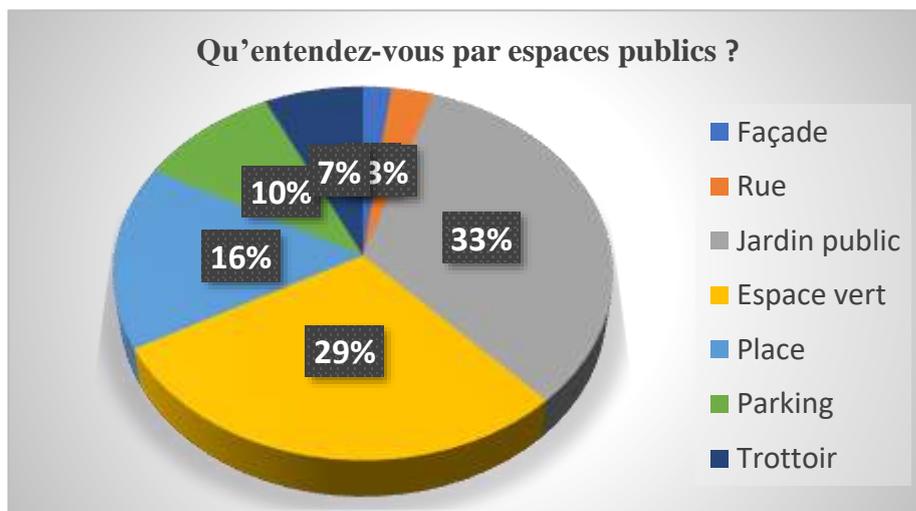


Fig53 :Le concept d'espace public pour les habitants de l'habitat collectif

La plupart des habitants pensent que les espaces publics sont des espaces pour le calme



Fig54 :L'opinion des habitants aux espaces public

Les éléments attractifs dans l'espace publics pour les habitants d'après la population questionnée, sont en premier lieu les activités à de leurs situation espaces commerciaux, suivi par les dimensions. Les habitants trouvent que ces les dimensions qui sont les éléments les plus attractifs et par la suite l'aménagement.

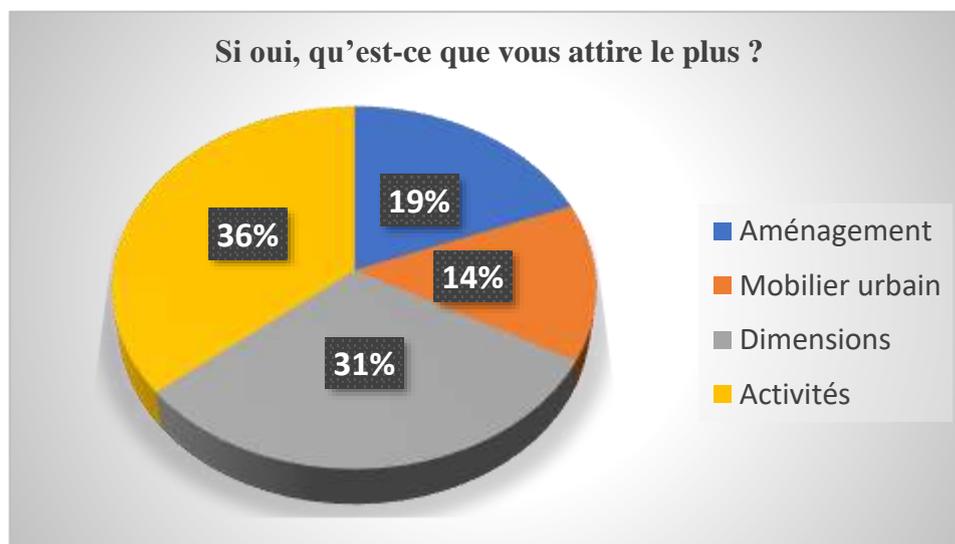


Fig55 : Les éléments attrayants les espaces publics

57% des habitants voient que l'espace public est non aménagé

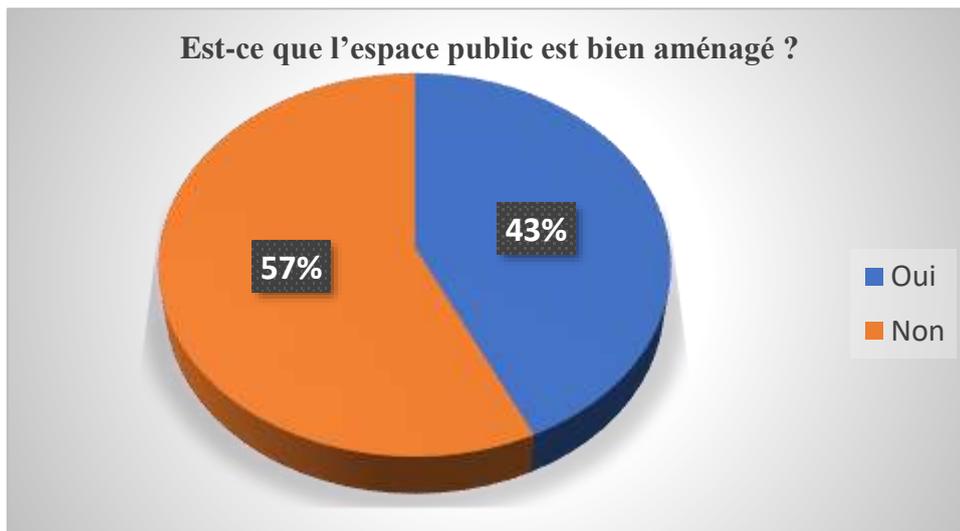


Fig56: L'opinion des habitants concernant l'aménagement des espaces publics

Le manque des espaces vert et aire de jeux pour enfants dans ce quartier



Fig57 :Espace vert pour le repos

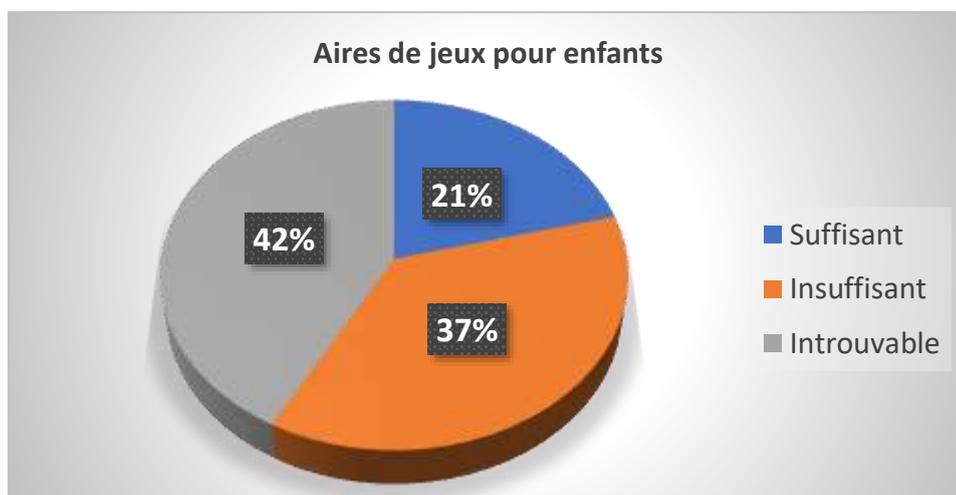


Fig58 :Aires de jeux pour enfants

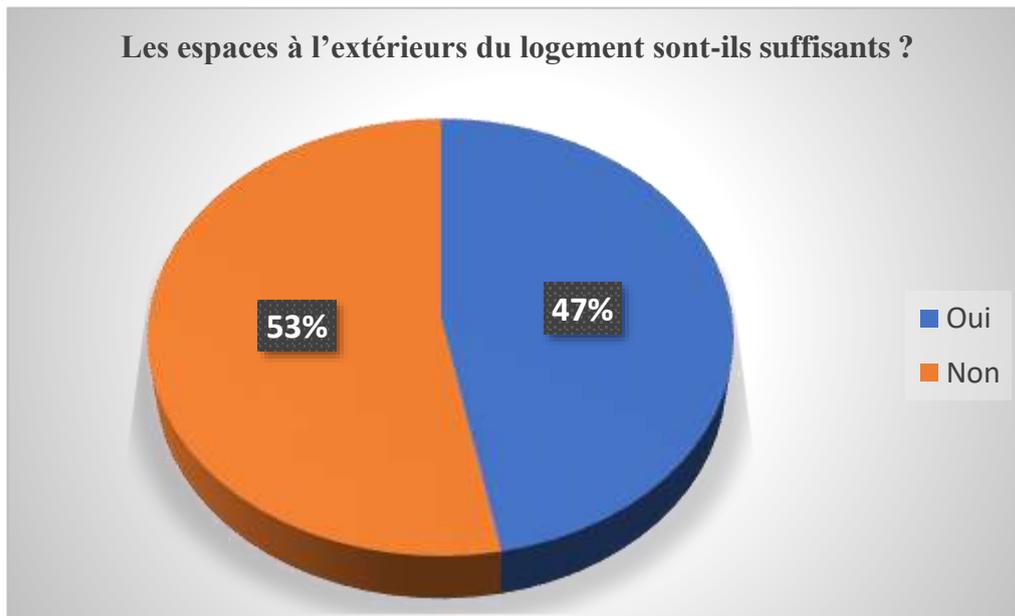


Fig 59: Les espaces à l'extérieur du logement

Synthèse

D'après l'enquête sociale et dans le cadre de notre travail de recherche qui circule sur L'habitat et fonctionnement de l'espace public dans l'avenue 1^{er} novembre, ainsi après l'analyse des résultats de l'enquête, on a conclu qu'il y a un manque des espaces vert et des aires de jeux pour les enfants dans ce quartier s'ajoute à cela l'inconfort des habitants au niveau du logement collectif à cause des différents activités au sein du logement ne permettent pas aux habitants de coexister confortablement.

Conclusion générale

Conclusion générale

Nous viendrons en conclusion, de nos réflexions rappeler que l'habitat à Jijel se présente sous plusieurs formes, composé des unités homogènes que nous appelons type.

Concevoir l'espace comme public nécessite une démarche appropriée face à la complexité des phénomènes urbains.

L'espace public n'est un espace de liaison entre les éléments otions, l'ampleur de succès d'espace public et habitat dans beaucoup de pays, plus largement les différents acteurs de la conception et de la production de l'espace réside dans le fait qu'il constitue une réponse à :

- La recomposition du système d'habitat
- La complexification des problèmes urbains

D'après notre aire d'étude le POS1 qui couvrant le centre ville de jijel (triangle historique) , on a lancé un objectif essentiel c'est d'améliorer l'image de son cadre bâti qui est tombé dans un état de dégradation et aussi crée des différents espaces en fonction de détente, de repos, de loisirs....etc

Références bibliographiques

Référence bibliographique

- ✓ "Les stratégies bioclimatiques pour un habitat confortable" Mémoire de master, université d'OUM Bouaghi 2015
- ✓ .Bruno Zevi ,paris 1959,Apprendre à voir l'architecture, Les Editions de Minuit.
- ✓ .Fleury A., Hyper géo
- ✓ Merlin et Françoise Choay,2005, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement..
- ✓ « Procédure relative à la gestion du financement des programmes de logements publics sociaux locatifs ».MHU-CNL-2003. Réf : PGA/05/A/DLL
- ✓ A. Lopez de Aberasturi , Camillo Sitte, 1984, les débuts de l'urbanisme moderne,
- ✓ A. Palladio, 1980 les quatre livres d'architecture, Ed. Arthaud.
- ✓ A.Farouk Tedjari, 2000,La place urbaine, comme la pièce maitresse de la cohérence et la continuité urbaine, Sétif.
- ✓ A.Plane,1980, La commune et l'aménagement des sites, ISBN, Paris.
- ✓ BELAARBI. L , 2008, "Habitat évolutif, entre règlement et réalité " université de Constantine .
- ✓ BELAARBI. L ,2008 , "Habitat évolutif, entre règlement et réalité " université de Constantine .
- ✓ Cavaillès Henri,1936, Comment définir l'habitat rural? In Annales de Géographie.
- ✓ Christian Norbert Schultze.
- ✓ DE PORTZAMPARC C. Propos recueillis par Nicolas Véron dans « Commentaire »
- ✓ Dictionnaire Larousse.
- ✓ Dictionnaire Larousse.
- ✓ En ligne : Le Larousse encyclopédique, 2000 consulté le 20/03/2016
- ✓ En ligne : Le Larousse encyclopédique, 2000 consulté le 20/03/2016
- ✓ en ligne <http://ateliers.revues.org/9237?lang=en> consulté le 20/03/2016
- ✓ Encyclopædia Universalise ,1995
- ✓ Eric Dacheux , Les trois dimensions de l'espace public
- ✓ FOURA I. Cour de HCA
- ✓ George Duby, 1981,Histoire de la France urbaine, Paris.
- ✓ Guide de l'urbanisme et de l'habitat durable" formes de l'habitat"
- ✓ GUIRAUD,1980, Pierre. Le Langage du corps. Paris : P.U.F., «Que Sais-je.

- ✓ HERAOU ABDELKRIM,2012, "évolution des politiques de l'habitat en Algérie le LSP comme solution a la crise chronique du LOGEMENT" mémoire de magister, Université Ferhat Abbas Sétif .
- ✓ J.Bastié & B. Désert, 1980,l'Espace Urbain, Ed. Masson, Paris.
- ✓ J.P.Muret & Y.M.Allain & M.L.Sabrie,1987, Les espaces urbains, Ed. du Moniteur, Paris.
- ✓ Jean-Claude Bolay,1999, "Habitat urbain et partenariat social".
- ✓ J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L-Sabrie, Les espaces urbains : concevoir, réaliser, gérer, Ed. Le Moniteur. Paris
- ✓ Korosec Serfaty , La sociabilité publique et ses territoires.tatifs
- ✓ Korosek Serfaty, la sociabilité publique
- ✓ L. Cloquet, places publiques, Places et monuments, Ed. Mardaga .
- ✓ L.Mumford,1961, La cité à travers l'histoire, Seuil, Paris.
- ✓ L'encartas 2004
- ✓ Larousse 3 volumes en couleurs, dictionnaire encyclopédique, tome III, Ed.librairie Larousse, Canada, 1970
- ✓ LARRAMENDY S., HUET S., MICAND A., PROVENDIER D., 2014, Conception écologique d'un espace public paysager – Guide méthodologique d'éconduite de projet, Plante & Cité, Angers.
- ✓ Le dictionnaire français,1998, le Littré.
- ✓ L'urbanisme en pratique,1920, Paris, éd. E. Leroux.
- ✓ MAGHRAOUI .N,: « Quel habitat pour l'Algérie ».thèse de doctorat. Architecture urbanisme. Université
- ✓ MAGHRAOUI .N,: « Quel habitat pour l'Algérie ».thèse de doctorat. Architecture urbanisme. Université de Constantine 2004 p
- ✓ Michel Bonetti Juillet, 1995,LA RECONSTRUCTION DE L'ESPACE PUBLIC : L'ENJEU DE LA GESTION POLITIQUE ET DE LA GESTION URBAINE
- ✓ Ministère de l'Équipement, Les voies Urbaine : Guide Technique, SETRA : Division Urbaine.1975..
- ✓ Mumford L, 1961,La cité à travers l'histoire, Seuil, Paris.
- ✓ R. Krier,1980, L'espace de la ville, Ed. des archives d'architecture moderne, Bruxelles.
- ✓ RIFI CHEMS SABAH ,2008,"le logement collectif mécanismes pluriels pour une qualité architecturale singulière" mémoire de magister, université de Mentouri Constantine.

- ✓ SENOUCI. M, 2013 : « Habitat collectif promotionnel », Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme d'architecte d'état, Université de Batna
- ✓ TOUMI.B, 2010/2011,« Habitat collectif promotionnel », Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme d'architecte d'état, Université de Tébessa.
- ✓ Trieb M,1979, l'architecture de la ville et l'espace public in Icomos vol XVIII-XIX, Paris .
- ✓ C. Penault, 1673, Vitruve, les dix livres d'architecture

ANNEXES

ANNEXES

Annexe 1 : QUESTIONNAIRE EN FRANÇAIS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

UNIVERSITÉ DE JIJEL

DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

1-INTRODUCTION

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre de préparation du mémoire de fin d'études de master en Architecture sur :

Habitat et fonctionnement de l'espace public

Année universitaire : 2019-2020

2- L'OBJECTIF DU QUESTIONNAIRE :

Ce questionnaire Etudier un échantillon sur l'habitat collectif, les espaces publics, les emplois et les activités au centre-ville de Jijel dans l'Avenue 1^{er} novembre.

-Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, ce qui compte c'est d'abord votre point de Vue.

-Nous vous remercions de bien vouloir participer à cette enquête. L'aboutissement de ce travail dépend de votre aide et coopération. Nous espérons avoir des réponses claires et Authentiques.

- La participation à ce questionnaire est anonyme. Merci pour votre collaboration.

1. INFORMATION SUR LE PROFIL ET L'IDENTIFICATION DU RESIDENT

Age	Sexe	Niveau d'instruction	Fonction	Commune	Nombre de famille
.....	Homme <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/>	Primaire <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Secondaire <input type="checkbox"/> Universitaire <input type="checkbox"/>	Fonctionnaire <input type="checkbox"/> Sans emploi <input type="checkbox"/> Étudiant <input type="checkbox"/> Artisan <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>

-Date de construction du quartier :

2- LE LOGEMENT COLLECTIF

-Numéro du logement-Le nombre d'étages.....

-Le nombre d'appartements

-L'état du logement : Bon état Moyen état Mauvais état

-L'éclairage dans les escaliers du bâtiment Existe N'existe pas

-Issu de secours Existe N'existe pas

-La propreté à l'intérieur des escaliers Existe N'existe pas

-La propreté près de l'entrée du bâtiment Existe N'existe pas

-Service réseaux :

-L'électricité Bien Qualité moyenne Interruptions de temps en temps

-Eau Bien Qualité moyenne Interruptions de temps en temps

-Gaz Bien Qualité moyenne Interruptions de temps en temps

-Nettoyage Bien Qualité moyenne Interruptions de temps en temps

3-LES ACTIVITES A L'INTERIEUR DU BATIMENT

-Médecin étage

-Dentiste étage

-Avocat étage

-Notaire étage

-Traducteur étage

-Homme d'affaire étage

-Agence étage

-Administration étage

-Huissier judiciaire étage

-Autres activités étage

La présence de ces activités au sein du bâtiment affecte-t-elle la qualité de vie ?

Oui Non

Si cela affecte comment ?

Bruit Déchets Encombrement dans l'escalier Parking encombré

Y a-t-il une coexistence avec ces activités ?

Coexistence acceptable Coexistence inacceptable Conflit

4-LES ESPACES PUBLICS

Que représente pour vous l'espace public ?

- Espace attenant (voisin, proche)- Espace de proximité- Espace de quartier

-Qu'entendez-vous par espaces publics ?

- Façade - Rue -Trottoir - Chaussée - Parking

- Park - Place - Jardin public Espace vert

Est-ce que les espaces publics vous calment ?

Oui Non

- Si oui, qu'est-ce que vous attire le plus ?

Aménagement Mobilier urbain Dimensions

Activités

- Autres (à préciser)

Est-ce que l'espace public est bien aménagé ?

Oui Non

Espaces verts pour le repos Suffisant Insuffisant introuvable

Aires de jeux pour enfants Suffisant Insuffisant introuvable

Espaces sportifs Suffisant Insuffisant introuvable

Les espaces à l'extérieurs du logement sont-ils suffisants ?

Oui Non

Si cela ne suffit pas, quelle en est la raison ?

Un défaut d'urbanisme dès le départ

La raison d'ajouter d'autres bâtiments plus tard

Y a-t-il des places de parking

Oui

Non

Est-ce suffisant ?

Oui

Non

Si cela ne suffit pas, c'est pour quelle raison

La présence d'activités à l'intérieur du logement ?

Le marché municipal est situé à proximité du quartier ?

Le marché hebdomadaire est situé à proximité du quartier ?

Le palais de justice était à proximité du quartier ?

La présence d'établissements d'enseignement à proximité du quartier ?

La mosquée est proche du quartier ?

Le bureau de poste est à proximité du quartier ?

Autres raisons

Annexe 2 : QUESTIONNAIRE EN ARABE :

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعب

جامعة جيجل

قسم الهندسة المعمارية

1-المقدمة:

هذا الاستبيان جزء من إعداد مذكرة التخرج للماستر 2 في الهندسة المعمارية حول:

السكن ووظيفة الأماكن العامة

السنة الدراسية: 2019-2020

2- هدف الاستبيان:

يهدف هذا الاستبيان إلى: دراسة عينة حول الإسكان الجماعي والأماكن العامة والوظائف والأنشطة في وسط مدينة جيجل. حي أول نوفمبر

- لا توجد اجابات صحيحة واجابات خاطئة، يهمننا فقط ابداء آرائكم.

- نشكركم على المساهمة في إنجاز هذا الاستبيان وفي اتمام عملنا، نرجو منكم الإجابة بكل مصداقية

- سيتم أخذ جميع الردود دون الكشف عن الهوية.

1. معلومات الملف الشخصي وتحديد هوية الساكن

العمر	الجنس	المستوى التعليمي	الوظيفة	البلدية	عدد أفراد الأسرة
.....	<input type="checkbox"/> ذكر <input type="checkbox"/> أنثى	<input type="checkbox"/> ابتدائي <input type="checkbox"/> متوسط <input type="checkbox"/> ثانوي <input type="checkbox"/> جامعي	<input type="checkbox"/> موظف <input type="checkbox"/> عاطل عن العمل <input type="checkbox"/> طالب <input type="checkbox"/> حر في <input type="checkbox"/> آخر

تاريخ بناء الحي:

2. الإسكان الجماعي:

- رقم العمارة عدد الطوابق عدد الشقق
- حالة العمارة في حالة جيدة في حالة متوسطة في حالة متدهورة
- الإنارة داخل المدرج موجودة غير موجودة
- منفذ النجدة موجود غير موجود
- النظافة داخل المدرج موجودة غير موجودة
- النظافة بالقرب من مدخل العمارة موجودة غير موجودة

خدمة الشبكات

- الكهرباء جيدة متوسطة الجودة انقطاعات من حين لآخر
- الماء جيدة متوسطة الجودة انقطاعات من حين لآخر
- الغاز جيدة متوسطة الجودة انقطاعات من حين لآخر
- التطهير جيدة متوسطة الجودة انقطاعات من حين لآخر

3. النشاطات داخل العمارة

عدد الشقق المخصصة للنشاطات داخل العمارة

- الطابق طيب
- الطابق طيب أسنان
- الطابق محامي
- الطابق موثق
- الطابق مترجم
- الطابق رجال أعمال
- الطابق وكالات
- الطابق إدارات
- الطابق محاضر
- الطابق نشاط اخر

هل يؤثر وجود هذه النشاطات داخل العمارة على نوعية الحياة

نعم لا

إذا كان يؤثر كيف ذلك

صحيح. ازدحام في المدرج ازدحام في مواقف السيارات النفايات

.....

مظاهر أخرى

هل هناك تعايش مع هذه النشاطات؟

تعايش مقبول تعايش غير مقبول صراع

4. المساحات العامة خارج العمارة

ماذا يعني الفضاء العام بالنسبة لك؟

مساحة مجاورة (جار، قريب)

- مساحة محلية

- مساحة الحي

ماذا تقصد بالأماكن العامة؟

- واجهة - شارع - رصيف - طريق - موقف سيارات - حديقة

- ساحة - حديقة عامة - مساحات خضراء

هل الأماكن العامة تهدئك؟

نعم. لا

إذا كان الأمر كذلك، ما الذي يعجبك أكثر؟

التخطيط - الأثاث العمراني - الأبعاد - الأنشطة

هل المكان العام مصمم بشكل جيد؟

نعم. لا

مساحات خضراء للراحة كافية غير كافية غير موجودة

مساحات اللعب للأطفال كافية غير كافية غير موجودة

مساحات للرياضة. كافية غير كافية غير موجودة

هل المساحات خارج العمارة كافية؟

نعم. لا

إذا كانت غير كافية فهل سبب ذلك

خلل في التصميم العمراني منذ البداية

بسبب إضافة بنايات أخرى لاحقاً

مواقف السيارات

لا نعم هل المواقف موجودة

لا نعم هل هي كافية

إذا كانت غير كافية، هل سبب ذلك

وجود نشاطات داخل العمارة

تواجد السوق البلدي بالقرب من الحي

تواجد السوق الأسبوعي بالقرب من الحي

تواجد قصر العدالة بالقرب من الحي

تواجد مؤسسات تربية بالقرب من الحي

تواجد المسجد بالقرب من الحي

تواجد مكتب البريد بالقرب من الحي

لأسباب أخرى

Summary

Throughout history, urban public spaces have always been the support for social practices and places of exchange between people. Designed in different forms, their jobs represented local cultures. Today, urban public spaces are assimilated to simple residual voids between buildings, most often dedicated to roads. This results in conflicts of use, thus disrupting public space and degrading the living environment.

The public space and particularly the public square is undoubtedly one of the main origins of the urban fabric, from their birth, these places play the role of a reactive element of the daily life of the inhabitants, on the one hand they are knots, elements that articulate the urban fabric, and voids that serve as landmarks in the city, however over time and with the various successive changes that have affected the economic, social and political structure of all Algerian cities, most of these spaces have lost their signal, the public square ceases to play its main role in the city.

The role of public spaces as accusatory vectors of social practices does not appear.

a debate whose main focus remains public spaces. While the importance of these spaces and their role in defining urban identity and city images has never ceased to be unanimous, their production has remained at the stage of questioning.

The main goal of this study is to identify the problem of neglect and dysfunction of these spaces and to verify the influence of its morphology on the use of these spaces through:

- The identification of the morphological characteristics of the places studied by using the typomorphological approach that it is interested in their physical aspect, and that it tends to show the dialectical relationship that exists between their urban forms and its different actors (designers, users, etc.),
- Identifying the different modes of use and accommodation of these places, and defining the factors that influence these modes of use.
- The determination of the various principles involved in the creation of daily life in a public place, through the verification of formal, functional and climatic parameters.

Keywords

Public space, places of exchange, living environment, urban fabric, urban fabric

ملخص

عبر التاريخ ، كانت الأماكن العامة الحضرية دائماً هي الدعم للممارسات الاجتماعية وأماكن التبادل بين الناس. تم تصميم وظائفهم بأشكال مختلفة ، وتمثلت ثقافات محلية. اليوم ، يتم استيعاب الأماكن العامة الحضرية في الفراغات المتبقية البسيطة بين المباني ، وغالباً ما تكون مخصصة للطرق. وينتج عن ذلك تضارب في الاستخدام ، وبالتالي تعطيل الأماكن العامة وتدهور البيئة المعيشية.

تعد المساحة العامة وخاصة الساحة العامة بلا شك أحد الأصول الرئيسية للنسيج الحضري ، منذ ولادتها ، تلعب هذه الأماكن دور عنصر رد الفعل في الحياة اليومية للسكان ، من ناحية هم كذلك العقد ، والعناصر التي تعبر عن النسيج العمراني ، والفراغات التي تكون بمثابة معالم في المدينة ، ولكن مع مرور الوقت ومع التغيرات المتتالية المختلفة التي أثرت على البنية الاقتصادية والاجتماعية والسياسية لجميع المدن الجزائرية ، معظم هذه المساحات فقدت إشاراتها ، وتوقف الميدان العام عن لعب دوره الرئيسي في المدينة. لا يظهر دور الأماكن العامة كنواتل اتهامية للممارسات الاجتماعية. نقاش يبقى تركيزه الرئيسي على الأماكن العامة. في حين أن أهمية هذه المساحات ودورها في تحديد الهوية الحضرية وصور المدينة لم تتوقف أبداً عن الإجماع ، إلا أن إنتاجها ظل في مرحلة التساؤل.

الهدف الرئيسي من هذه الدراسة هو التعرف على مشكلة إهمال واختلال هذه المساحات والتحقق من تأثير مورفولوجيتها على استخدام هذه المساحات من خلال:
- تحديد الخصائص المورفولوجية للأماكن المدروسة باستخدام المقاربة المورفولوجية المطبعية التي تهتم بجانبها المادي ، وتميل إلى إظهار العلاقة الديالكتيكية الموجودة بين أشكالها الحضرية وممثليها المختلفين (المصممين والمستخدمين وما إلى ذلك)
تحديد الأنماط المختلفة لاستخدام هذه المساحات وتكييفها ، وتحديد العوامل التي تؤثر على أنماط الاستخدام هذه.تحديد المبادئ المختلفة التي ينطوي عليها خلق الحياة اليومية في مكان عام ، من خلال التحقق من المعايير الرسمية والوظيفية والمناخية.

الكلمات المفتاحية

لأماكن العامة ، أماكن التبادل ، بيئة المعيشة ، النسيج الحضري ، النسيج الحضري

Résumé

A travers l'histoire, les espaces publics urbains ont toujours été le support de pratiques sociales et lieux d'échanges entre les personnes. Conçus de différentes formes, leurs emplois représentaient les cultures locales. Aujourd'hui, les espaces publics urbains s'assimilent à de simples vides résiduels entre les constructions, le plus souvent dédiés à la voirie. Il en résulte des conflits d'usages désorganisant ainsi l'espace public et dégradant le cadre de vie.

L'espace public et particulièrement la place publique est sans doute l'un des principaux origines de tissu urbain, dès leur naissance, ces places jouent le rôle d'un élément réacteur de la vie quotidienne des habitants, d'un côté ce sont des nœuds, des éléments qui articulent la trame urbaine, et des vides qui servent des repères dans la ville, cependant avec le temps et avec les différents changements successifs qui ont touché la structure économique, sociale et politique de toutes les villes algériennes, la plupart de ces espaces a perdu leur signal, la place publique cesse de jouer son rôle principal dans la ville.

Le rôle des espaces publics en tant que vecteurs accusateurs des pratiques sociales n'apparaît pas.

un débat dont l'axe principal reste les espaces publics. Alors que l'importance de ces espaces et leur rôle dans la définition de l'identité urbaine et des images de la ville n'a jamais cessé de faire l'unanimité, leur production est restée au stade du questionnement.

Le but principal de cette étude est de cerner le problème de négligence et de dysfonctionnement de ces espaces et la vérification de l'influence de sa morphologie sur l'usage de ces espaces à travers :

- L'identification des caractéristiques morphologiques des places étudiées en utilisant l'approche typo-morphologique qu'elle s'intéresse à leur aspect physique, et qu'elle tend à montrer la relation dialectique qui existe entre leur forme urbaine et ses différents acteurs (concepteurs, usagers...etc.),
- L'identification des différents modes d'usage et d'accommodation de ces places, et de définir les facteurs qui influencent ces modes d'usagers.
- La détermination des différents principes qui se participent à la création d'une vie quotidienne au sein d'une place publique, à travers la vérification des paramètres formels, fonctionnels et des paramètres climatiques.

Mots clés

L'espace public, lieux d'échange , cadre de vie , tissu urbain, trame urbaine